

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 14 février 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 7 février 2013

Publié le 15 février 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Christophe BERTHIER	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Pierre PRIBETICH	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Pierre PETITJEAN
M. François DESEILLE	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	M. Philippe CARBONNEL	M. Gilles TRAHARD
M. Dominique GRIMPRET	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Didier MARTIN	M. Franck MELOTTE	M. Patrick ORSOLA
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	Mme Michèle CHALLAUX
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Alain MILLOT	M. Michel ROTGER	
M. Benoît BORDAT	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

Mme Colette POPARD	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
M. François-André ALLAERT	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD
M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Patrick MASSON pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
Mme Nelly METGE	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
Mme Christine MARTIN	Mme Catherine HERVIEU pouvoir à Mme Christine DURNERIN
Mme Joëlle LEMOUZY	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Jean-Yves PIAN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY pouvoir à M. Alain MARCHAND
Mme Louise BORSATO	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Rémi DELATTE	M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean DUBUET	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Norbert CHEVIGNY pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Approbation de l'avenant Contrat Urbain de Cohésion Sociale expérimental de la Fontaine d'Ouche

Lors du Comité Interministériel à la Ville (CIV) du 18 février 2011 et par une circulaire en date du 27 avril 2011, le Premier Ministre a souhaité mettre en œuvre des contrats urbains de cohésion sociale expérimentaux pour une période de quatre ans (2011-2014). Le quartier des Grésilles de Dijon a été retenu pour cette démarche aux côtés de trente-deux autres sites en France.

L'objectif de la démarche « avenant CUCS expérimental » est avant tout de :

- préfigurer l'évolution du cadre d'intervention de la Politique de la Ville ;
- remobiliser les moyens de droit commun des partenaires locaux dans un contexte de baisse des financements de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des chances au cours des quatre dernières années.

Dans ce cadre, la démarche est conduite depuis un an sur le site des Grésilles autour des axes thématiques suivants :

- emploi, insertion et développement économique ;
- éducation ;
- sécurisation et prévention de la délinquance.

Au regard des résultats enregistrés sur le quartier des Grésilles :

- renforcement du cadre partenarial avec les services de l'Etat ;
 - développement des moyens alloués par les partenaires locaux et tout particulièrement sur les champs de l'emploi via les démarches clauses d'insertion, action intérim, forums emploi, ...
 - début de duplication d'actions conduites sur les Grésilles sur le quartier de la Fontaine d'Ouche ;
- évaluation renforcée de la mobilisation des dispositifs et moyens de droit commun.

Il a été convenu de développer la démarche sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, compte tenu :

- du programme de renouvellement urbain en cours ;
- des besoins du territoire mis en exergue dans le cadre de l'Observatoire de la Politique de la Ville du Grand Dijon.

Comme au titre de la démarche conduite sur le quartier des Grésilles, les partenaires locaux (services de l'Etat, Pôle Emploi, les bailleurs sociaux, la Caisse d'Allocations Familiales, le Département de la Côte d'Or, le Grand Dijon et la Ville de Dijon) ont formalisé :

- un diagnostic partagé ;
- un plan d'actions pour la période 2013-2014 s'articulant autour des trois axes thématiques du dispositif, à savoir : l'emploi, l'insertion, le développement économique, l'éducation, la sécurisation et la prévention de la délinquance.

En fonction des résultats de cette démarche expérimentale, les travaux pourront être dupliqués sur les 5 autres quartiers inscrits en Politique de la Ville sur l'agglomération dijonnaise.

Vu l'avis de la commission

Vu l'avis du Bureau

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.



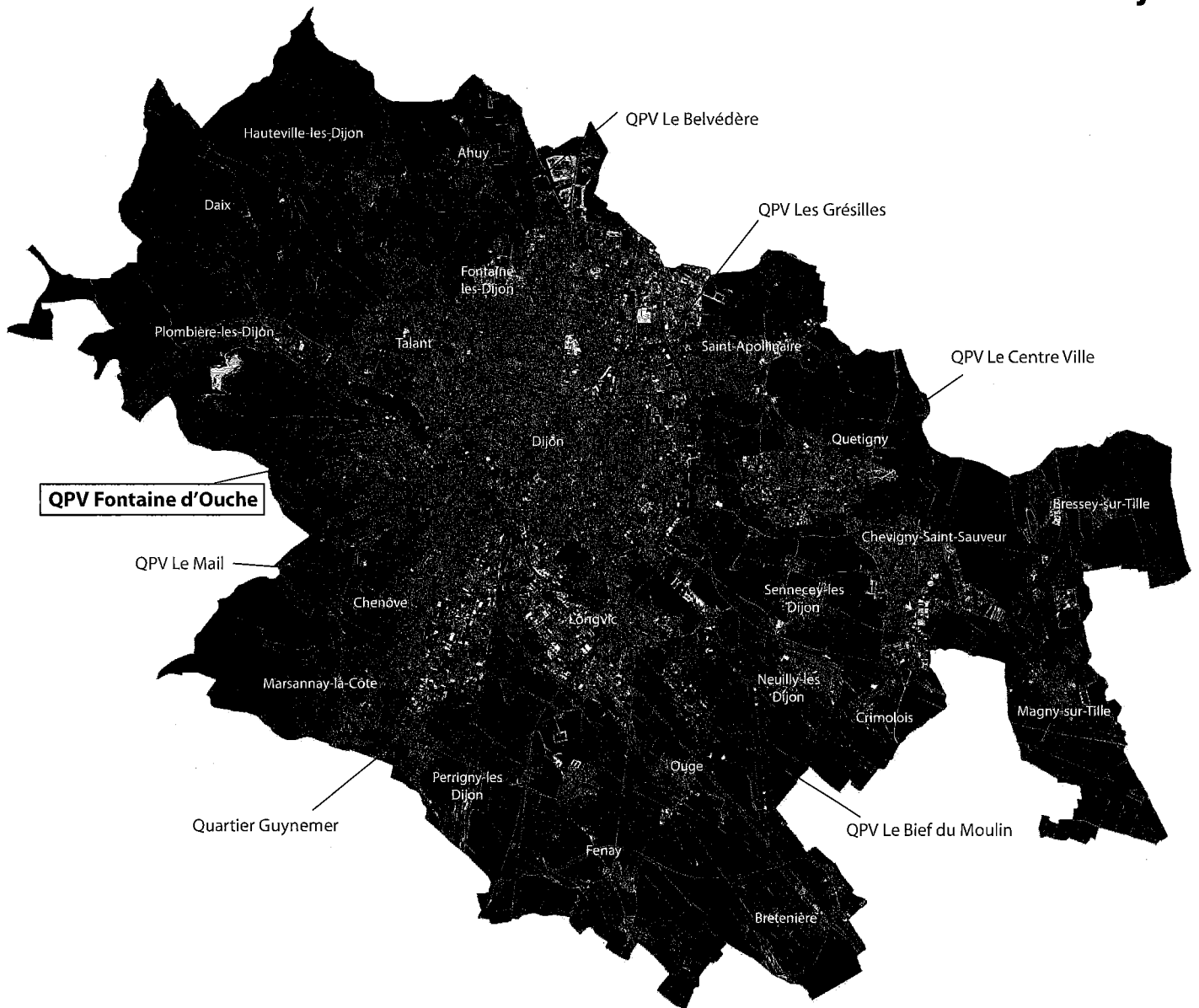
compas

Au service du sens

Avenant CUCS expérimental 2012-2014

Quartier Politique de la Ville de la Fontaine d'Ouche

Dijon



Préambule

Suite au Comité Interministériel à la Ville (CIV), le quartier des Grésilles a été retenu comme site expérimental CUCS parmi 32 autres sites en France, élément confirmé le 19 avril par le Ministre de la Ville et du Grand Paris.

Cette démarche est conduite depuis 2011 au plan local dans un cadre partenarial entre la collectivité porteuse et les services de l'Etat autour des principes suivants :

- Trois axes thématiques :
 - Emploi, insertion et développement économique
 - Education ;
 - Sécurité-prévention de la délinquance
- Un cadre d'intervention pluriannuel (2011-2014) ;
- Un partenariat large (collectivités et services de l'Etat).

Dans ce cadre, au regard de l'ambition de dupliquer la démarche des Grésilles sur d'autres territoires de la Politique de la Ville de l'agglomération et des résultats très encourageants de cette expérimentation, **il est convenu de mettre en place ce dispositif sur le quartier de la Fontaine d'Ouche de la ville de Dijon**. Suivant le bilan réalisé de cette duplication, une généralisation plus large du dispositif pourra être engagée.

- Dans ce cadre, cette démarche est conduite pour :
- l'Etat par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ;
 - la ville de Dijon par le Grand Dijon.

Cadre contextuel Politique de la Ville sur le quartier de la Fontaine d'Ouche

Le quartier de la Fontaine d'Ouche de manière synthétique c'est un territoire :

- inscrit dans la géographie prioritaire au titre de l'article 6 de la loi de cohésion sociale ;
- inscrit en priorité 2 au titre de la géographie prioritaire redéfinie dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ;
- inscrit dans le cadre du Programme de Renouveau Urbain ;
- qui bénéficie des dispositifs contractuels suivants :
 - Contrat Urbain de Cohésion sociale ;
 - Projet Urbain de Cohésion Sociale, dispositif reposant sur une convention partenariale entre le Grand Dijon et le Conseil Régional de Bourgogne pour la période 2007-2013 ;
 - Programme de Réussite Educative.

Contexte, principes et objectifs du dispositif

■ *Le contexte*

Le contrat urbain de cohésion sociale de l'agglomération dijonnaise a été signé le 24 avril 2007 et le Projet Urbain de Cohésion sociale (dispositif signé entre le Conseil Régional de Bourgogne et le Grand Dijon) le 2 août 2007. Il a pour ambition d'assurer d'une part, le renouvellement urbain dans les quartiers et d'autre part, une cohésion sociale sans laquelle il ne peut y avoir de développement solidaire réel.

Malgré un programme de rénovation urbaine ambitieux dont les résultats ont permis de transformer profondément la physionomie des quartiers de la politique de la ville, ces derniers doivent continuer à bénéficier d'une attention accrue de la part des collectivités publiques.

En ce sens, lors du CIV du 18 février 2011 et par une circulaire en date du 27 avril 2011, le Premier ministre a souhaité mettre en œuvre des contrats urbains de cohésion sociale expérimentaux.

Cette démarche s'inscrit :

- dans le cadre visant pour l'Etat à préfigurer l'évolution du cadre d'intervention nationale de la Politique de la Ville. Ainsi, la démarche locale s'inscrit parmi les 15 départements et 33 sites retenus au plan national par le Secrétariat inter-ministériel à la Ville;
- en parfaite articulation avec les dispositifs Contrat Urbain de Cohésion Sociale (prorogé jusqu'en 2014) et Projet Urbain de Cohésion Sociale (signé entre le Conseil Régional de Bourgogne et le Grand Dijon pour la période 2007-2013).

Dans ce cadre, le dispositif a été mobilisé sur le site des Grésilles avec une signature du plan d'actions le 27 février 2012. Riche du travail engagé sur ce quartier, les différents partenaires locaux et en premier lieu, l'Etat et l'agglomération dijonnaise ont souhaité généraliser la démarche au quartier de la Fontaine d'Ouche.

■ *Les principes clés du dispositif*

Les principes régissant ce dispositif sont les suivants :

- un territoire cible : le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon ;
- un cadre partenarial renforcé centré autour des services de l'Etat et des collectivités locales, et en premier lieu la Ville de Dijon ;
- trois volets thématiques prioritaires que sont :
 - emploi, insertion, développement économique ;
 - sécurité, prévention de la délinquance ;
 - éducation
- la mobilisation et remobilisation du droit commun des services de l'Etat et des collectivités.

■ *Les objectifs locaux assignés à la démarche*

Sur la base :

- des travaux conduits dans le cadre du Programme de Renouvellement ;
- des avancées enregistrées mais qui demandent à être amplifiées au titre des dispositifs Contrat et Projet Urbain de Cohésion Sociale (CUCS/PUCS) ;

les partenaires du dispositif visent sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, sur la base des travaux de l'avenant CUCS expérimental des Grésilles à :

- réduire les écarts de développement des inégalités sociales entre ce quartier et le reste de la ville et de l'agglomération ;
- faire de ce quartier un « morceau de ville ordinaire » ;
- renforcer l'action publique en faveur des habitants du quartier.

Cela passe par :

- la définition d'une stratégie d'intervention cohérente et partagée ;
- la mobilisation des droits communs des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

Pour ce faire, la mobilisation dans une logique de « discriminations positives », des crédits de droit commun, tant de l'Etat que des collectivités, constitue un enjeu important de la politique de la ville et une condition indispensable au renforcement et à l'amélioration de l'action publique en faveur des habitants de ces quartiers. Les crédits spécifiques de la politique de la ville ne doivent être qu'un levier et/ou complément, pour initier notamment de nouvelles dynamiques.

En Côte d'Or, cette démarche s'inscrit dans une politique globale de mobilisation des crédits communs pour l'ensemble des quartiers prioritaires de l'agglomération dijonnaise. Il est également précisé que le travail partenarial mené entre l'Etat et la communauté de l'agglomération dijonnaise se poursuit au-delà des trois thématiques portées par l'expérimentation afin de renforcer la rénovation sociale de nos quartiers.

L'avenant expérimental au contrat urbain de cohésion sociale se décline selon les parties suivantes :

- I – Contexte, principes et objectifs
- II – Diagnostic
- III – Synthèse des engagements des partenaires sur la période 2012-2014
- IV – Pilotage, suivi et évaluation du dispositif

Afin de faire du quartier de la Fontaine d'Ouche, comme cela est visé pour celui des Grésilles, un morceau de ville comme les autres à horizon 2015, l'ensemble des signataires du présent avenant s'engagent à œuvrer pleinement à la réalisation des objectifs sur le territoire de la Fontaine d'Ouche et à mobiliser les moyens de droit commun tant humains que financiers permettant leur mise en œuvre effective et leur réussite

Diagnostic territorial Quartier de la Fontaine d'Ouche

Démographie

Ressources

Logement

Formation

Emploi

Education

Délinquance

Découpage territorial

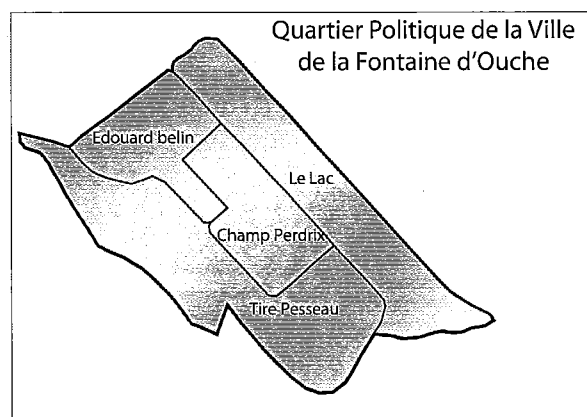
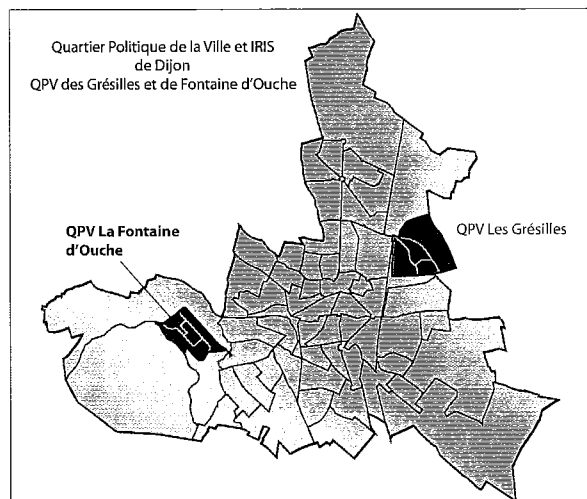
Les Quartiers Politiques de la Ville du Grand Dijon

En infracommunal, la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés) a défini les niveaux de diffusion des données les plus fins ; il s'agit de l'IRIS 2000 (petit quartier qui compte entre 1 000 et 6 000 habitants et qui présente une certaine homogénéité quant aux types d'habitat et de population résidente) et de la ZUS (zone urbaine sensible). Les ZUS peuvent correspondre à 1 ou plusieurs IRIS, mais ce n'est pas systématiquement le cas. Afin de faciliter les échanges de données, l'INSEE fournit une table de correspondance permettant de géocoder les adresses au niveau IRIS et ZUS. Néanmoins, bon nombre de données disponibles au niveau IRIS ne le sont pas au niveau ZUS. De plus, l'INSEE ne fournit pas les tables de correspondance pour les secteurs prioritaires non inscrits en ZUS. C'est pourquoi nous avons choisi d'approcher les contours des Quartiers Politiques de la Ville par des regroupements d'IRIS.

Ainsi, pour le quartier Politique de la Ville de la Fontaine d'Ouche, le découpage retenu est le suivant:

Liste des IRIS du Quartier Politique de la Ville de la Fontaine d'Ouche

Quartier Politique de la Ville	IRIS	Nom IRIS
La Fontaine d'Ouche	1201	Tire Pesseau
	1202	Le Lac
	1203	Edouard Belin
	1204	Champs Perdrix



Liste des IRIS de la ville de DIJON

0101 Monge	0801 Castel	1502 Les Hauts de Montchapet
0102 Cordeliers	0802 Stearinerie	1503 Eugène Spuller
0103 Saint Michel	0803 Carrousel	1601 La Charmette
0201 Grangier	0804 Greuze	1602 Fauconnet
0202 J J Rousseau	0901 Arsenal	1603 Jouvence Ouest
0301 Darcy	1001 Bel Air	1604 Jouvence Est
0302 Les Roses	1002 Larrey	1701 Balzac
0303 République	1003 Bourroches Ouest	1702 Stalingrad
0304 Clémenceau	1004 Bourroches Est	1703 Casernes
0305 Davout	1005 Trois Forgerons	1704 Sacré Cœur
0401 Petit Citeaux	1006 Les Valendons	1801 York
0402 Saint Pierre	1101 La Montagne	1802 Lochères
0403 Docteur Lavalley	1201 Tire Pesseau	1803 Grésilles Centre
0404 Voltaire	1202 Le Lac	1804 Castelnaud
0501 Lyautey	1203 Edouard Belin	2001 Charles de Gaulle
0502 Parc des Sports	1204 Champs Perdrix	2002 Concorde
0503 Champmaliot	1301 Chartreuse	2003 Clos de Pouilly
0601 Universités	1302 Arquebuse	9801 La Toison d'Or
0701 Lentillères	1303 Tanneries	9802 Z.I Nord Est
0702 Petites Roches	1401 Providence	9803 La Gare
0703 Mansart	1402 Carrières Bacquin	9804 Le Bocage
0704 Abattoirs	1501 François Pompon	9901 Combe à la Serpent

SOMMAIRE

1. CADRE CONTEXTUEL DU QUARTIER

Page 7 : Contexte démographique

- Les populations (page 7)
 - Population légale
- Les mouvements de populations (page 8)
 - Nouveaux arrivants
- Les ménages (page 8)
 - Taille des ménages
 - Structures familiales
- La structure par âge (page 9)
 - Pyramides des âges
- Le vieillissement de la population (page 9)
 - Structure par âge
 - Ratio aidants-aidés

Page 10 : Contexte socio-économique

- Les revenus fiscaux des ménages (page 10)
 - Répartition par décile - avant prestation
 - Evolution des revenus
 - Répartition par décile - après prestation

Page 11 : Contexte du logement

- Le parc de logements (page 11)
 - Ensemble des logements
 - Taille des logements
 - Evolution des logements sociaux

2. EMPLOI - INSERTION - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Page 13 : Activité des résidents

- L'activité des résidents (page 13)
 - Taux d'activité et taux d'emploi
 - La demande d'emploi sur le territoire

Page 14 : Formation

- Les niveaux de formation (page 14)
 - Bas et hauts niveaux de formation
 - Niveaux de formation par sexe

Page 15 : L'emploi

- La situation dans l'emploi (page 15)
 - Contrats précaires et temps partiel
 - CSP des actifs occupés
 - Niveau de revenus des salariés

Page 17 : L'emploi des jeunes

- L'activité des jeunes (page 17)
 - Taux d'activité des jeunes de 15-24 ans
 - Qualification des salariés de 15-24 ans

- Contrats précaires et temps partiels
- Les jeunes demandeurs d'emploi (page 17)

Les niveaux de formation des jeunes (page 18)

Les jeunes suivis par la Mission Locale (page 18)

3. EDUCATION

Population des moins de 20 ans et leur famille (page 20)

- Les moins de 20 ans
- Les naissances domiciliées
- Les familles allocataires CAF
- Les enfants des familles monoparentales CAF
- Les enfants bénéficiaires de la PAJE

Scolarisation des jeunes de primaire et collège (page 22)

- Composition scolaire actuelle
- Les dispositifs d'encadrement
- Les résultats scolaires
- Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité
- Flux des dérogations entrantes et sortantes

Les services d'activité périscolaire (page 24)

- La restauration scolaire
- Les structures d'accueil de la petite enfance
- Les accueils de loisirs

4. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Page 27 : les faits de délinquance

Comparatif délinquance Quartier de la Fontaine d'Ouche CSP Dijon (page 27)

Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physiques (page 27)

L'activité de l'équipe de la Fontaine d'Ouche du service Lien social (page 27)

Les mains-courantes (page 28)

Les populations

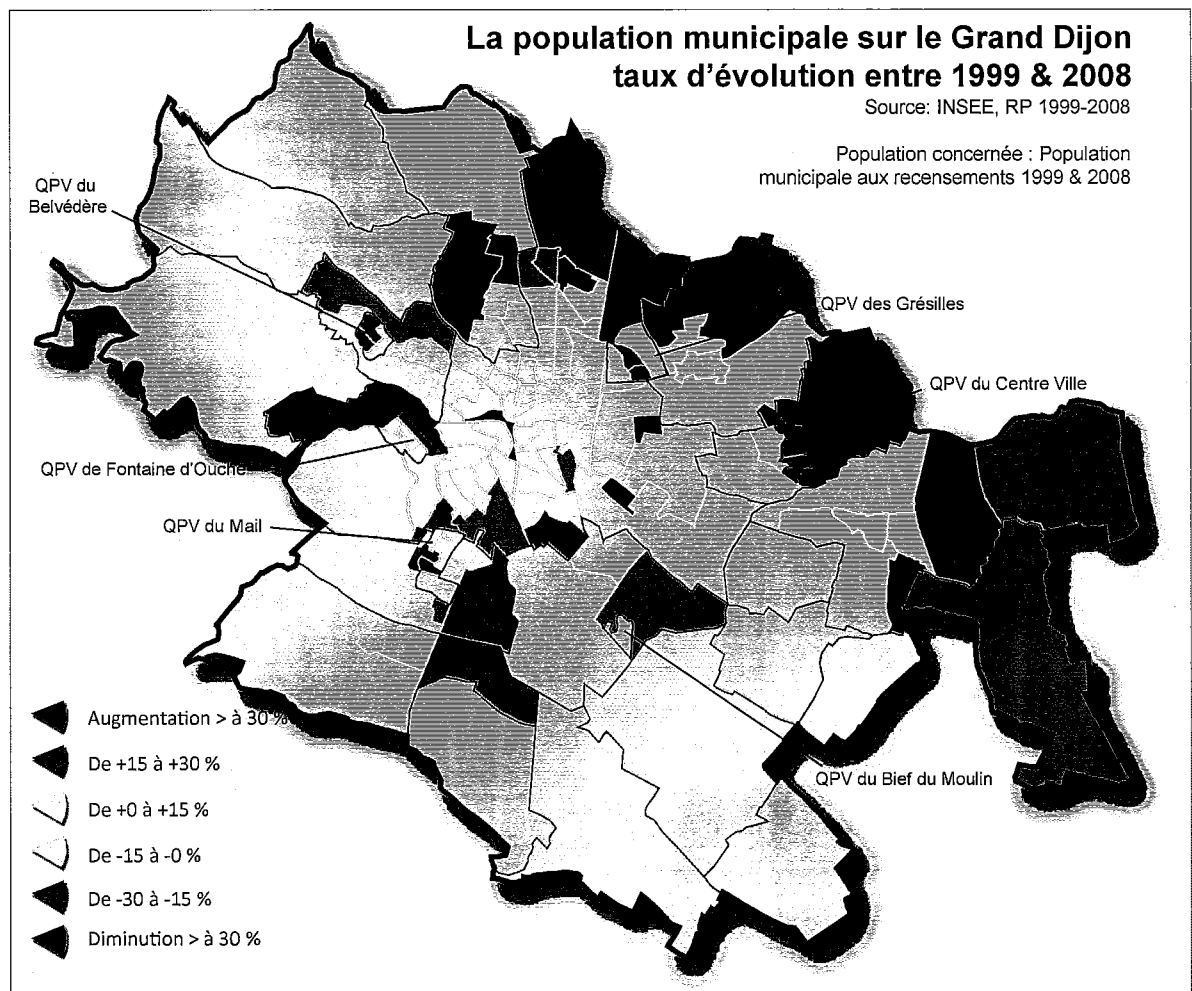
■ Evolution des populations légales

Population	Population 2008	Evolution de la population 1999-2008*			Population 1999*	Evolution de la population 1990-1999*		
		Effectifs	%	moyenne annuelle		Effectifs	%	moyenne annuelle
Tire Pesseau	2 016	-191	-8,7	-1,1	2 207	-290	-11,6	-1,4
Le Lac	2 470	-513	-17,2	-2,3	2 983	-69	-2,3	-0,3
Edouard Belin	2 793	-333	-10,7	-1,4	3 126	-276	-8,1	-0,9
Champ Perdrix	2 003	+17	+0,9	+0,1	1 986	-318	-13,8	-1,6
QPV de la Fontaine d'Ouche	9 282	-1 020	-9,9	-1,3	10 302	-953	-8,5	-1,0
Les Quartiers Politiques de la Ville	35 574	-6 286	-15,0	-2,0	41 860	-5 755	-12,1	-1,4
Grand Dijon	244 577	+1 768	+0,7	+0,1	243 413	+7 097	+3,0	+0,3
France Métropolitaine*	62 134 866	+3 614 178	+6,2	+0,8	58 520 688	+1 905 533	+3,4	+0,4

* Les populations de 1990 et 1999 prises en compte ici ne sont pas les populations municipales, non disponibles en infra-communal

Source : INSEE - RP

Le quartier Politique de la Ville de la Fontaine d'Ouche observe à l'heure actuelle une baisse de sa population liée notamment au plan de renouvellement urbain opéré sur ce territoire. Ce quartier a ainsi vu sa population diminuer de près de 10% en 8 ans, traduction d'une perte d'un peu plus de 1 000 personnes. La Fontaine d'Ouche s'intègre dans la baisse que connaît l'ensemble des territoires Politiques de la Ville sur la même période (-12,4%, soit une moyenne annuelle de près de -2%). Au sein des 4 IRIS du quartier la baisse la plus prononcée s'observe sur Le Lac, avec une diminution de 17% entre 1999 et 2008 (500 habitants de moins).



Les populations

Les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants - lieu de résidence 5 ans auparavant

	Personnes de 5 ans et plus			Poids des nouveaux arrivants parmi les personnes de 5 ans et plus en 2008 en %	Personnes de 5 ans et plus		Population de 5 ans et plus en 2008
	Habitant la même commune en 2003	Nouvellement arrivées sur leur commune de résidence	Changeant de logement dans la commune		Taux de rotation au sein de la commune* en %		
Tire Pesseau	1 523	368	19,5	414	27,2	1 891	
Le Lac	1 948	292	13,0	479	24,6	2 240	
Edouard Belin	2 215	317	12,5	492	22,2	2 532	
Champ Perdrix	1 592	301	15,9	339	21,3	1 893	
QPV de la Fontaine d'Ouche	7 277	1 278	14,9	1 723	23,7	8 556	
Les Quartiers Politique de la Ville	26 361	6 558	19,9	6 075	23,0	32 918	
Grand Dijon	168 719	62 992	27,2	36 691	21,7	231 711	
France Métropolitaine	44 229 738	14 072 776	24,1	6 497 675	14,7	58 302 514	

* Le taux de rotation rapporte la population changeant de logement au sein de sa commune de résidence entre 2003 et 2008 à la population de 5 ans et plus habitant la même commune en 2003 et 2008

Source : INSEE - RP 2008 - exploitation principale

Le quartier de la Fontaine d'Ouche présente un taux de rotation de sa population de 15% (15% de la population résidant en 2008 sur le quartier, n'était pas là 5 ans auparavant, soit 1 280 personnes). La part des personnes nouvellement arrivées sur le quartier est inférieure à ce que l'on peut observer sur les niveaux géographiques de comparaison et notamment la moyenne des QPV de l'agglomération dijonnaise, le Grand Dijon ou la France Métropolitaine.

Les ménages

Évolution de la taille moyenne des ménages 1990-2008

Populations légales	Taille moyenne des ménages			Nombre de ménages		
	1990	1999	2008	1990	1999	2008
Tire Pesseau	2,06	1,93	1,80	1 209	1 145	1 117
Le Lac	3,03	2,72	2,27	1 008	1 097	1 087
Edouard Belin	3,22	2,96	2,72	1 057	1 056	1 026
Champ Perdrix	2,59	2,34	2,33	888	850	861
QPV de la Fontaine d'Ouche	2,70	2,48	2,27	4 162	4 148	4 091
Les Quartiers Politique de la Ville	2,75	2,50	2,21	17 236	16 595	15 995
Grand Dijon	2,39	2,20	2,01	95 146	106 629	117 040
France Métropolitaine	2,57	2,40	2,28	21 540 479	23 810 161	26 615 476

Source : INSEE - RP

Près de 4 100 ménages résident sur le quartier de la Fontaine d'Ouche en 2008, (150 de moins par rapport à 1999). Leur taille moyenne reste plus élevée que celle observée sur l'ensemble du Grand Dijon, et légèrement supérieure à celle du périmètre des quartiers Politique de la Ville du Grand Dijon. A noter que l'IRIS Tire Pesseau présente en revanche une taille moyenne inférieure à 2 personnes par ménages.

Structures familiales

Une famille monoparentale est constituée d'un adulte isolé ayant la charge d'un ou plusieurs enfants. L'adulte est dans 90 % des cas la mère. Par « enfant » on entend les personnes âgées de moins de 25 ans. On ne considère que les enfants célibataires.

	Familles avec enfants 2008**	Familles monoparentales*		Poids des familles monoparentales* en %		Familles nombreuses		Poids des familles nombreuses** en %	
		1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Tire Pesseau	265	116	115	38,2	43,4	40	41	13,9	16,1
Le Lac	471	240	197	42,6	41,8	152	104	29,2	25,1
Edouard Belin	574	244	216	39,4	37,6	196	155	33,8	29,5
Champ Perdrix	354	100	116	28,4	32,9	60	63	17,6	20,3
QPV de la Fontaine d'Ouche	1 664	700	644	38,0	38,7	448	364	25,9	24,1
Les Quartiers Politique de la Ville	5 859	2 428	2 099	33,2	35,8	1 884	1 263	27,1	23,8
Grand Dijon	33 992	8 506	9 286	22,7	27,3	6 118	4 999	18,1	16,0
France Métropolitaine	9 859 706	1 984 599	2 318 375	20,2	23,5	1 733 332	1 636 476	20,1	18,4

* y compris enfant(s) de 25 ans et plus

** Parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

Source : INSEE RP 1999-2008

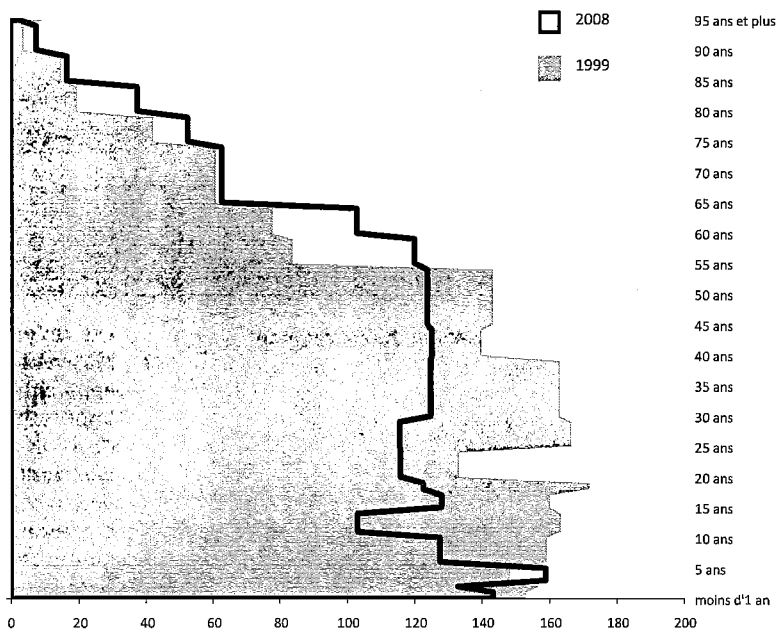
Une famille nombreuse est une famille comprenant au moins trois enfants de moins de 25 ans.

Sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, le nombre de familles monoparentales a baissé en effectif mais leur proportion a progressé entre 1999 et 2008, celle-ci passant de 38% à près de 39% des familles avec enfants. Le périmètre CUCS connaît le même phénomène de perte du nombre de familles monoparentales, dynamique qui ne se retrouve pas si l'on observe le Grand Dijon dans sa globalité. Toutefois, dans ces deux cas la proportion de ce type de familles augmente.

Les familles nombreuses diminuent elles aussi sur la période, en effectif et en proportion, sur l'ensemble des territoires d'études, la baisse la plus importante se retrouvant sur l'IRIS du Lac avec -4 points.

Structure par âge de la population

Structure par âge de la population totale - comparaison 1999-2008 - QPV La Fontaine d'Ouche DIJON



Source : INSEE, RP 1999 & 2008

La pyramide des âges du quartier de la Fontaine d'Ouche montre un vieillissement de la population. Ainsi sur le début des années 2000, le quartier a eu tendance à perdre une frange de population âgée de 5 à 55 ans. A l'inverse, l'ensemble des 60 ans et plus a progressé, notamment les jeunes retraités (55-65 ans).

Le vieillissement de la population

Population par âge 1999-2008

Population totale	Poids de la population de moins de 20 ans en 2008 en %	Evolution de la population de moins de 20 ans 1999-2008		Poids de la population de 75 ans et plus en 2008 en %	Evolution de la population de 75 ans et plus 1999-2008		Indice de jeunesse en 2008 (moins de 20 ans / 60 ans et plus)
		Effectifs	%		Effectifs	%	
Tire Pesseau	21,3	-33	-7,2	9,7	+30	+17,9	0,80
Le Lac	30,3	-280	-27,2	4,6	+28	+32,5	1,91
Edouard Belin	36,2	-176	-14,8	2,7	+13	+20,3	2,93
Champ Perdrix	24,4	-13	-2,6	10,1	+100	+97,6	1,08
QPV de la Fontaine d'Ouche*	28,9	-503	-15,8	6,3	+170	+40,9	1,55
Les Quartiers Politique de la Ville	26,5	-3 512	-27,1	6,6	+655	+38,9	1,35
Grand Dijon	22,8	-5 562	-9,1	8,6	+5 404	+34,8	1,08
France Métropolitaine	24,6	+273 711	+1,8	8,7	+1 253 553	+30,3	1,11

Source : INSEE - RP

La structure des moins de 20 ans et des plus de 75 ans permet de mettre en évidence deux types de publics ayant des besoins de services publics différenciés. Comme observé sur la pyramide des âges, les moins de 20 ans ont fortement diminué sur la période (-16%). A l'inverse, les personnes âgées (75 ans et plus) ont fortement progressé (+41%), soit une évolution supérieure de 10 points à la moyenne nationale. A noter la très forte évolution sur l'IRIS de Champ Perdrix (+98%). Le quartier présente toutefois un indice de jeunesse encore supérieur à son environnement géographique (1,55 en 2008).

Ratio aidants / aidés

	55-64 ans en 2008	80 ans et plus en 2008	Ratio Aidants / Aidés* (55-64 ans / 80 ans et plus)
Tire Pesseau	275	113	2,44
Le Lac	329	54	6,14
Edouard Belin	264	48	5,49
Champ Perdrix	247	108	2,29
QPV de la Fontaine d'Ouche	1 115	322	3,46
Les Quartiers Politique de la Ville	4 283	1 364	3,14
Grand Dijon	28 402	12 733	2,23
France Métropolitaine	7 489 133	3 140 519	2,38

Source: INSEE, RP 2008

La «forte» progression des 55-64 ans et plus sur le quartier de la Fontaine d'Ouche entre 1999 et 2008, fait que l'on observe un ratio aidants-aidés plus élevé que sur l'ensemble du périmètre Politique de la Ville ou même le Grand Dijon (3,46, soit 1 115 personnes de 55-64 ans pouvant potentiellement aider 322 personnes de 80 ans et plus). Ce ratio en diminution interroge ainsi les partenaires locaux au titre des services à proposer afin de suppléer les «solidarités» locales qui pourraient diminuer dans les années à venir.

Revenus fiscaux par unité de consommation - Ensemble des ménages

Le revenu fiscal par unité de consommation divise le revenu global du ménage par un nombre de parts baptisées «unités de consommation», ce qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages de taille différente, en prenant en compte leur composition. Les parts ne sont pas toutes de même taille. Selon le système utilisé par l'Insee, le premier adulte (ou une personne seule) vaut une part (donc une unité de consommation), les autres personnes de 14 ans ou plus valent 0,5 part, les enfants de moins de 14 ans 0,3 part.

Le revenu fiscal déclaré est constitué de la somme des ressources déclarées aux impôts, qu'il s'agisse de salaires, de pensions, de revenus du patrimoine ou autres. Il est mesuré avant redistribution : il ne comprend pas les prestations sociales reçues et les impôts n'en sont pas déduits.

Les couleurs des cases donnent un aperçu de la répartition des revenus. Les quartiers les plus colorés affichent une partie plus importante de populations démunies. En rouge, on trouve celles dont le revenu (avant prestations) est inférieur au montant du RMI (personne seule). En orange, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 50% selon la définition de l'Insee (moins de 50% du revenu médian national). Enfin, en jaune, celles où il est inférieur au seuil de pauvreté à 60% (moins de 60% du revenu médian national).

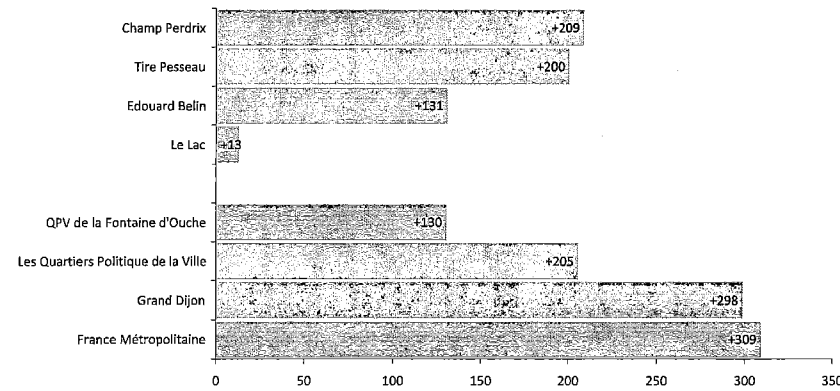
Répartition par décile - avant prestation

Répartition par déciles des revenus fiscaux des ménages

	Population fiscale en 2009	Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										Ecart		
		1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile	10ème décile	inter-quartiles	inter-déciles	
Tire Pesseau	1 945												938	1 869
Le Lac	2 701		828	946	1 056	1 256	1 418	1 598	1 787	1 884	2 002	2 390	771	1 525
Edouard Belin	2 745												726	1 429
Champ Perdrix	1 875		873	927	1 016	1 204	1 368	1 518	1 673	1 749	1 881	2 205	822	1 643
QPV de la Fontaine d'Ouche	9 265					903	1 046	1 207	1 377	1 466	1 584	1 919	808	1 603
Les Quartiers Politique de la Ville	34 909					902	1 060	1 236	1 421	1 533	1 657	2 011	879	1 681
Grand Dijon	223 693		969	1 103	1 219	1 430	1 656	1 860	2 120	2 287	2 482	3 143	1 184	2 503
France Métropolitaine	61 653 616		874	1 000	1 114	1 324	1 530	1 752	2 019	2 187	2 395	3 097	1 187	2 541

Source : INSEE, DGI 2009

Evolution du revenu médian par UC entre 2001 et 2009 - montant mensuel en euros



Source : INSEE, DGI 2001-2009

Les revenus fiscaux déclarés avant prestation laissent apparaître une précarité très importante sur le territoire de la Fontaine d'Ouche : plus de 40% de la population déclarent moins de 900 euros par mois en 2008 (contre moins de 15% sur le Grand Dijon).

Cette pauvreté s'intensifie sur les IRIS Le Lac et Edouard Belin où près de 60% de la population déclarent moins de 900 euros de revenus mensuels (le revenu médian y est inférieur à 800 euros).

Répartition par décile - après prestation

Estimation des revenus après prestations et avant impôts par unité de consommation

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)										Ecart		
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	8ème décile	9ème décile	10ème décile	inter-quartiles	inter-déciles	
Tire Pesseau	1 091	1 945	825	1 022	1 105	1 186	1 349	1 491	1 658	1 838	1 932	2 046	2 415	827	1 590
Le Lac	1 063	2 701	827	898	981	1 105	1 247	1 321	1 428	1 428	1 428	1 717	545	1 269	
Edouard Belin	1 012	2 745	823	912	992	1 080	1 190	1 261	1 347	1 347	1 634	1 634	507	1 186	
Champ Perdrix	842	1 875	853	1 019	1 091	1 156	1 305	1 446	1 583	1 728	1 801	1 929	2 242	711	1 389
QPV de la Fontaine d'Ouche	4 008	9 265	851	914	970	1 074	1 179	1 308	1 454	1 535	1 644	1 966	621	1 312	
Les Quartiers Politique de la Ville	15 188	34 909	859	911	966	1 073	1 190	1 332	1 494	1 596	1 713	2 055	686	1 387	
Grand Dijon	106 124	223 693	902	1 121	1 223	1 318	1 502	1 712	1 908	2 160	2 318	2 500	3 143	1 095	2 240
France Métropolitaine	26 204 549	61 653 616	849	1 054	1 144	1 232	1 408	1 594	1 804	2 063	2 224	2 419	3 097	1 080	2 248

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

source: INSEE, DGI 2009 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954

Taux de pauvreté

Seuil de pauvreté à 60% en 2009 : 954 €		
estimation des revenus fiscaux par UC après prestations et avant impôts	nombre de ménages sous le seuil de pauvreté	taux de pauvreté en %
Tire Pesseau	175	16
Le Lac	489	
Edouard Belin	455	
Champ Perdrix	135	16
QPV de la Fontaine d'Ouche	1 122	
Les Quartiers Politique de la Ville	4 253	
Grand Dijon	12 735	12
France Métropolitaine	3 930 682	15

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

source: INSEE, DGI 2009 & estimations Compas

L'estimation des revenus après prestations permet d'observer le revenu «réel» que peuvent avoir les ménages les plus précaires une fois que la redistribution des aides publiques est réalisée. Ces estimations montrent globalement que près de 25% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté avant prestation repassent au-dessus du seuil grâce aux aides publiques sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

On estime qu'environ 28% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté sur le quartier, soit un peu plus de 1 100. Les IRIS Le Lac et Edouard Belin présentent un taux de pauvreté estimé à 45%.

Le parc de logements

■ Ensemble des logements

Le statut d'occupation des logements aux RP 1999 et 2008

	Résidences principales 2008*	Poids des propriétaires en %		Poids des locataires en %	
		1999	2008	1999	2008
Tire Pesseau	1 117	36,9	39,1	60,0	58,9
Le Lac	1 087	2,6	0,6	96,2	99,4
Edouard Belin	1 026	0,1	0,0	98,5	99,9
Champ Perdrix	861	68,7	77,8	28,0	20,0
QPV de la Fontaine d'Ouche	4 091	25,0	27,2	72,8	71,8
Les Quartiers Politique de la Ville	15 995	26,2	30,2	70,1	68,8
Grand Dijon	117 040	47,2	49,3	46,0	48,0
France Métropolitaine	26 615 476	54,7	57,6	40,7	39,7

Source: INSEE RP 1999-2008

Entre 1999 et 2008, on constate que la proportion de locataires au sein du quartier de la Fontaine d'Ouche a très légèrement diminué. Celle-ci passe de 73% à 72% des logements occupés en 2008.

Cette proportion augmente encore sur les IRIS Le Lac et Edouard Belin, où près de 100% des résidences principales sont occupées par des locataires.

Taille des logements aux RP 1999 et 2008

	Résidences principales 2008	Petites résidences principales (1 ou 2 pièces)		Poids des petites résidences principales en %	
		1999	2008	1999	2008
Tire Pesseau	1 117	418	363	36,5	32,5
Le Lac	1 087	244	309	22,2	28,5
Edouard Belin	1 026	163	96	15,4	9,4
Champ Perdrix	861	73	38	8,6	4,4
QPV de la Fontaine d'Ouche	4 091	898	806	21,6	19,7
Les Quartiers Politique de la Ville	15 995	3 901	3 787	23,5	23,7
Grand Dijon	117 040	30 540	32 950	28,6	28,2
France Métropolitaine	26 352 815	4 554 817	4 805 477	19,1	18,2

Source: INSEE RP 1999-2008

Le nombre de petites résidences principales a légèrement diminué en effectif et en proportion sur le quartier de la Fontaine d'Ouche entre 1999 et 2008. Cette dernière passe ainsi de près de 22% des résidences en 1999 à 20% en 2008. Cette évolution suit la réduction de la taille moyenne des ménages.

En outre ces résidences principales ont pour vocation, notamment, de répondre à une demande émanant des familles ayant connu une séparation entre 1999 et 2008 et nécessitant pour le coup 2 logements plus petits là où un seul suffisait auparavant.

Les logements sociaux aux RP 1999 et 2008

	Logements sociaux 2008	Poids des logements sociaux parmi les résidences principales en %		Evolution des logements sociaux 1999-2008		Logements sociaux 2012*
		1999	2008	Nombre	%	
Tire Pesseau	313	11,7	28,0	+179	+133,7	29
Le Lac	1 049	94,0	96,6	+18	+1,8	1 064
Edouard Belin	1 001	98,4	97,5	-38	-3,7	1 066
Champ Perdrix	19	4,7	2,2	-21	-52,5	3
QPV de la Fontaine d'Ouche	2 382	54,1	58,2	+138	+6,2	2 162
Les Quartiers Politique de la Ville	9 013	58,5	56,3	-687	-7,1	9 492
Grand Dijon	18 291	16,7	15,6	+524	+2,9	23 347
France Métropolitaine	3 900 516	16,0	14,8	+95 706	+2,5	

Inventaire HLM, Service habitat du Grand Dijon

Source: INSEE RP 1999-2008 & Service Habitat du Grand Dijon

Le quartier de la Fontaine d'Ouche totalise 2 162 logements sociaux en 2012 concentrés principalement sur les IRIS Le Lac et Edouard Belin, soit près de 100% des résidences principales au RP 2008. Le nombre de logements sociaux entre 2008 et 2012 a légèrement diminué sur le quartier (-9%)

Un logement ordinaire est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Les habitations de fortune (hormis les habitations mobiles) et les abris non destinés à l'habitation mais habités sont donc compris dans les logements. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des mariniers) ainsi que les locaux occupés par les communautés ne sont en revanche pas considérés comme des logements.

Une résidence principale est un logement, occupé de façon permanente et à titre principal par un ménage – le nombre de ménages est donc égal à celui de résidences principales. Le nombre de résidences principales comprend les logements ordinaires (voir ci-dessus), mais aussi toutes les autres formes de logements (foyers, habitat de fortune, roulotte, etc.).

Forces-faiblesses du territoire

FORCES

- Un potentiel existant sur le quartier de la Fontaine d'Ouche
 - * Un indice de jeunesse plus important sur le quartier Fontaine d'Ouche, que sur l'ensemble des QPV du Grand Dijon.
 - * Un ratio aidants-aides supérieur sur le quartier Fontaine d'Ouche.
- Diminution du nombre de familles monoparentales sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

FAIBLESSES

- Une situation qui se délite légèrement sur le quartier Fontaine d'Ouche avec:
 - * Une baisse de population qui s'accroît sur le quartier avec notamment une moyenne annuelle qui passe de -1% à 1,3% entre les deux périodes inter-censitaires ;
 - * Une forte proportion de familles monoparentales qui est même supérieure à la moyenne des QPV (38,7% contre 35,8%) ;
- Une baisse de population continue depuis le début des années 90 sur les deux QPV Dijonnais, induite à la fois par la réduction de la taille des ménages et par la baisse du nombre de résidences principales.
- Plus de 40% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté avant les revenus de redistribution, avec un taux dépassant les 60% sur les IRIS du Lac et Edouard Belin.

OPPORTUNITES

- Le quartier de la Fontaine d'Ouche voit se développer son PRU avec notamment à terme la redynamisation du centre commercial qui pourra renforcer son attractivité ;
- L'engagement d'une démarche de GUSP de proximité ;
- Un existant important de structures de proximité (Maison de quartier, Centre Social, point relais, MDEF, PIMMS)
- Un tissu associatif dynamique qui s'inscrit en complémentarité de l'action municipale.

MIENACES

- La difficulté à construire des parcours résidentiels pour les publics au regard de leur niveau de revenus et des modalités d'accès au parc privé, voire même au parc social sur les autres quartiers de la ville et de l'agglomération.
- La problématique du vieillissement de la population doit amener à être vigilant autour des questions d'isolement, de santé, de maintien à domicile et de la précarité renforcée de ces publics, face à l'augmentation du coût de la vie.
- la monoparentalité : avec des enjeux potentiels autour de l'accès à des services de proximité mais aussi à la question de la conciliation vie familiale / vie professionnelle. Cela peut aussi constituer un frein dans une recherche d'emploi et/ou de formation. Parallèlement, cela peut questionner les parents en terme de difficultés autour de l'exercice de leur fonction parentale.
- La problématique du niveau de ressources des publics et donc de la capacité à assumer les besoins de base (logement, alimentaire) et à accéder à l'offre de services. En effet, malgré les prestations (revenus de redistribution), plus de 40% des ménages des IRIS du Lac et Edouard Belin vivent sous le seuil de pauvreté.
- Un effort à opérer sur la coordination des acteurs sur le territoire.
- Un territoire avec deux secteurs concentrant une grande précarité : Les IRIS du Tire Pesseau et du Lac

L'activité des résidents

Taux d'activité

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux d'activité et taux d'emploi aux RP 1999 et 2008

	Population de 15-64 ans active en 2008	Les 15-64 ans actifs				les 15-64 ans en emploi			
		Evolution 1999-2008		Taux d'activité		Evolution 1999-2008		Taux d'emploi	
		Effectifs	%	1999	2008	Effectifs	%	1999	2008
Tire Pesseau	944	-182	-16,2	74,7	74,0	-186	-18,4	66,8	64,4
Le Lac	1 134	-275	-19,5	69,4	69,4	-194	-18,3	52,2	53,0
Edouard Belin	1 254	-154	-10,9	65,9	68,9	-162	-15,7	48,2	47,7
Champ Perdrix	951	-22	-2,2	73,3	73,8	-47	-5,5	64,5	62,8
QPV de la Fontaine d'Ouche	4 284	-632	-12,9	70,2	71,2	-588	-14,9	56,5	55,9
Les Quartiers Politique de la Ville	16 448	-3 078	-15,8	68,2	69,2	-2 227	-14,5	53,7	55,2
Grand Dijon	118 726	+5 598	+4,9	66,6	70,1	+7 284	+7,3	58,6	63,1
France Métropolitaine	28 961 390	+2 532 230	+9,6	69,0	71,7	+2 782 318	+12,1	59,9	63,8

Source: INSEE RP 1999-2008

4 280 personnes de 15-64 ans étaient actives au recensement 2008. Comme sur l'ensemble du périmètre CUCS, le nombre d'actifs a baissé sur la période, ce qui n'a pas empêché le taux d'activité d'augmenter légèrement (1 point d'évolution). Le taux d'actifs en emploi a en revanche diminué sur la période, celui-ci passant de 56,5% en 1999 à 55,9% en 2008 ; **il redevient de fait quasiment identique à la moyenne des QPV.**

La demande d'emplois sur le territoire

Part des DEFM de catégorie A dans la population active en 2012

	Total des DEFM A	DEFM ABC				Part des DEFM A dans la population active*		
		Hommes		Femmes		Total	Hommes	Femmes
		nb DEFM	%	nb DEFM	%			
Tire Pesseau	122	62	50,8	60	49,2	12,9	13,2	12,6
Le Lac	332	171	51,5	161	48,5	29,3	29,8	28,7
Edouard Belin	350	186	53,1	164	46,9	27,9	29,4	26,4
Champ Perdrix	101	50	49,5	51	50,5	10,6	10,7	10,5
QPV de la Fontaine d'Ouche	905	469	51,8	436	48,2	21,1	21,9	20,3
Les Quartiers Politique de la Ville	3 093	1 662	53,7	1 431	46,3	18,8	20,1	17,5
Grand Dijon	11 516	6 210	53,9	5 306	46,1	9,7	10,4	9,0

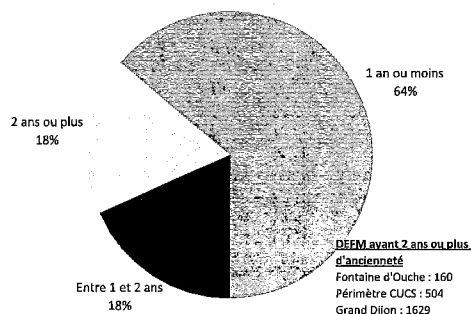
* Parmi les actifs 15-64 ans au Rp 2008

Source: Pôle Emploi - Février 2012 & INSEE RP 2008

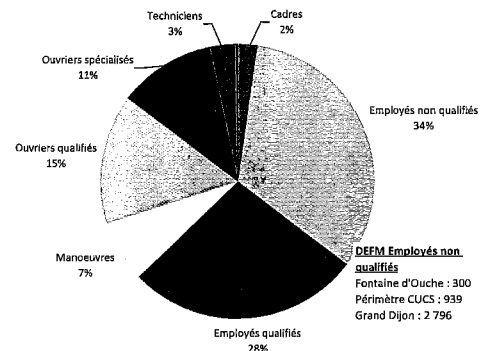
- Le quartier prioritaire de la Fontaine d'Ouche présente au cours du 1er trimestre 2012 plus de 900 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. La répartition par sexe montre une proportion plus importante d'hommes. De plus la part des DEFM de sexe masculin parmi la population active de référence est plus forte (22% des 15-64 ans actifs, contre 20% pour les femmes).

- La Fontaine d'Ouche présente au niveau de ses iris, une différence assez nette entre Le Lac et Edouard Belin d'un côté, où les indices sont très élevés (près de 30% pour chacun d'entre eux), et Tire Pesseau et champ Perdrix de l'autre qui se rapprochent davantage de la moyenne du Grand Dijon.

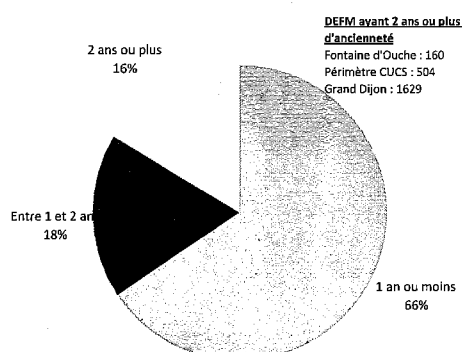
Répartition par ancienneté des DEFM de catégorie A sur le Quartier de la Fontaine d'Ouche



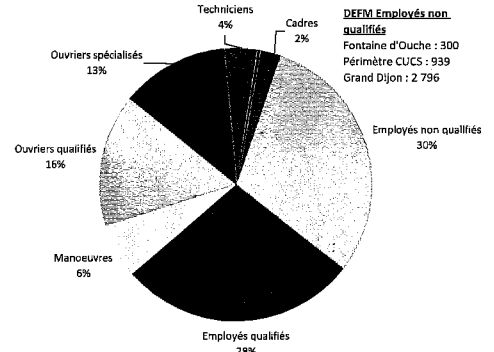
Répartition par qualification des DEFM de catégorie A sur le quartier de la Fontaine d'Ouche



Répartition par ancienneté des DEFM de catégorie A sur l'ensemble des QPV



Répartition par qualification des DEFM de catégorie A sur l'ensemble des QPV



Les niveaux de formation

■ Bas et hauts niveaux de formation

Niveaux de formation aux RP 1999 et 2008

	Population de 15 ans et plus non-scolarisée en 2008	Aucun diplôme, CEP, BEPC, Brevet des collèges				Niveau Bac				Bac + 2 et plus			
		Bas niveaux de formation		Poids des bas niveaux de formation en %		Nombre de personnes		Poids des bacheliers en %		Hauts niveaux de formation		Poids des hauts niveaux de formation en %	
		1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008	1999	2008
Tire Pesseau	1 523	736	590	43,1	38,7	211	251	12,4	16,5	274	250	16,1	16,4
Le Lac	1 694	1 080	842	55,8	49,7	199	237	10,3	14,0	147	130	7,6	7,7
Edouard Belin	1 739	1 035	968	54,2	55,7	174	157	9,1	9,0	146	134	7,6	7,7
Champ Perdrix	1 476	654	630	44,6	42,7	215	222	14,7	15,0	181	241	12,4	16,3
QPV de la Fontaine d'Ouche	6 433	3 505	3 030	50,0	47,1	799	867	11,4	13,5	748	755	10,7	11,7
Les Quartiers Politique de la Ville	25 098	14 630	12 223	52,2	48,7	2 893	3 274	10,3	13,0	2 947	3 099	10,5	12,3
Grand Dijon	171 031	63 796	53 426	39,2	31,2	23 354	28 680	14,3	16,8	39 798	50 709	24,4	29,6
France Métropolitaine	45 030 228	19 348 984	16 479 359	46,4	36,6	5 201 118	7 032 323	12,5	15,6	7 502 712	10 721 441	18,0	23,8

* Parmi les 15 ans et plus non-scolarisés

Source: INSEE RP 1999-2008

Concernant les 15 ans et plus non-scolarisés, on constate une baisse des personnes ayant un bas niveau de formation entre 1999-2008, quel que soit le niveau géographique observé. La baisse a été moins rapide sur la Fontaine d'Ouche que sur l'ensemble du territoire prioritaire dijonnais (le poids des bas niveaux de formation passe ainsi de 50% à 47% sur la période).

A l'inverse la proportion de hauts niveaux de formation a progressé sur la même période (+1 point entre 1999 et 2008 pour une proportion de près de 12% à cette même date), mais de manière moins prononcée par rapport à l'ensemble du Grand Dijon.

A noter que dans l'ensemble des cas, les deux Iris du Lac et Edouard Belin se situent en retard par rapport à la moyenne des QPV.

Niveaux de formation par sexe aux RP 1990, 1999 et 2008

	Femmes								
	Poids des bas niveaux de formation en %			Poids des niveaux Bac en %			Poids des hauts niveaux de formation en %		
	1990	1999	2008	1990	1999	2008	1990	1999	2008
Tire Pesseau	47,9	46,8	39,3	13,1	13,2	16,5	12,4	16,4	17,6
Le Lac	65,6	61,8	54,8	7,4	9,0	12,4	5,5	8,0	9,5
Edouard Belin	63,9	58,4	59,1	6,3	9,5	8,7	4,8	7,2	8,2
Champ Perdrix	51,5	47,8	48,3	16,7	14,9	14,1	9,3	12,4	14,8
QPV de la Fontaine d'Ouche	57,4	54,2	50,7	10,7	11,4	12,8	7,9	10,8	12,3
Les Quartiers Politique de la Ville	62,9	56,3	52,2	8,9	10,6	13,3	8,0	10,6	12,9
Grand Dijon	54,4	41,9	34,8	12,7	14,1	16,7	14,9	23,6	30,0
France Métropolitaine	62,5	49,7	40,4	10,6	12,5	15,9	10,2	17,3	24,3
	Hommes								
	Poids des bas niveaux de formation en %**			Poids des niveaux Bac en %			Poids des hauts niveaux de formation en %**		
	1990	1999	2008	1990	1999	2008	1990	1999	2008
Tire Pesseau	39,0	38,3	38,0	10,8	11,3	16,5	9,7	15,5	14,9
Le Lac	49,8	48,5	43,7	8,8	11,8	15,9	7,5	7,1	5,6
Edouard Belin	49,8	49,3	51,6	5,5	8,7	9,4	6,0	8,1	7,1
Champ Perdrix	36,5	40,9	35,6	14,4	14,4	16,2	11,0	12,3	18,3
QPV de la Fontaine d'Ouche	44,3	44,7	42,7	9,6	11,4	14,3	8,4	10,5	11,0
Les Quartiers Politique de la Ville	50,8	47,4	44,5	8,6	9,9	12,7	8,3	10,4	11,7
Grand Dijon	42,6	33,4	27,1	12,8	13,6	16,9	17,1	23,7	29,2
France Métropolitaine	52,0	40,6	32,4	10,4	11,9	15,4	12,2	17,9	23,3

* Parmi les femmes 15 ans et plus non-scolarisées

** Parmi les hommes 15 ans et plus non-scolarisés

Source: INSEE RP 1990-2008

Même si la part des femmes à bas niveaux de formation est en baisse constante depuis plus de 15 ans, elle est toujours plus importante que celle des hommes sur le quartier de la Fontaine d'Ouche (comme sur l'ensemble des territoires de comparaison). On note en outre que la proportion de bas niveaux de formation a augmenté au début des années 2000 pour les deux sexes sur l'IRIS Edouard Belin.

En revanche on constate que les hauts niveaux de formation ont progressé de manière plus rapide pour les femmes (la proportion passant de 11% à plus de 12% sur la période, pendant que celle des hommes passe de 10,5% à 11%).

La situation dans l'emploi

Contrats précaires et temps partiel en 2008

	Salariés de 15 ans ou plus	Salariés en contrats précaires				Salariés à temps partiel	
		CDD, Intérim, Emplois aidés		Apprentissage, stage		Effectifs	%
		Effectifs	%	Effectifs	%		
Tire Pesseau	782	104	13,3	12	1,5	112	14,4
Le Lac	856	133	15,5	27	3,2	187	21,9
Edouard Belin	824	179	21,7	27	3,3	252	30,6
Champ Perdrix	785	133	16,9	23	2,9	153	19,5
QPV de la Fontaine d'Ouche	3 247	550	16,9	88	2,7	705	21,7
Les Quartiers Politique de la Ville	12 616	2 135	16,9	337	2,7	2 708	21,5
Grand Dijon	98 718	13 697	13,9	3 146	3,2	17 899	18,1
France Métropolitaine	22 846 616	2 845 300	12,5	563 668	2,5	4 099 594	17,9

Source: INSEE RP 2008

La part de contrats précaires sur le quartier de la Fontaine d'Ouche est encore supérieure à celle observée sur le Grand Dijon (près de 20% des salariés de 15 ans et plus). La part de salariés à temps partiel y est aussi plus élevée, celle-ci atteignant 22% contre 18% sur l'agglomération.

Catégories socio-professionnelles des actifs occupés en 2008

	Population de 15 ans et plus active occupée en 2008	catégories socio-professionnelles			
		cadres et professions intellectuelles supérieures		employés et ouvriers	
		Effectifs	%	Effectifs	%
Tire Pesseau	829	58	7,0	503	60,7
Le Lac	869	10	1,2	759	87,3
Edouard Belin	869	10	1,2	727	83,7
Champ Perdrix	822	44	5,3	549	66,8
QPV de la Fontaine d'Ouche	3 390	121	3,6	2 539	74,9
Les Quartiers Politique de la Ville	13 228	613	4,6	9 567	72,3
Grand Dijon	107 719	19 211	17,8	51 527	47,8
France Métropolitaine	25 937 063	4 131 247	15,9	13 180 704	50,8

Source: INSEE RP 2008

De manière induite, la précarité observée sur le territoire se retrouve aussi sur la répartition par CSP des actifs occupés du quartier. Ainsi, les cadres ne représentent que 4% de ces actifs en 2008, contre 18% sur le Grand Dijon. Cette sous-représentation se répercute sur les ouvriers et employés qui regroupent plus des 3/4 des actifs occupés du quartier (contre la moitié sur le Grand Dijon).

2. SITUATION DANS L'EMPLOI

* Attention !

Le chiffre avancé est légèrement sous-estimé compte tenu des salariés n'ayant pas eu d'iris attribués. Sur l'ensemble de la commune de Dijon, nous sommes à environ 10% de perte, ré-échantillonnés sur l'ensemble des quartiers de la commune)

Niveaux de revenus des salariés (URSSAF)

	Nombre de salariés	Evolution par rapport à 2009		1er décile	1er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
		Effectifs	%					
Le Mail	3 510	+170	+5,1	1 046	4 213	11 237	17 233	22 038
Les Grésilles	2 627	+475	+22,1	837	3 530	10 758	17 145	22 493
La Fontaine d'Ouche	3 739	+193	+5,4	1 009	4 411	11 883	17 282	22 148
Le Bief du Moulin	682	+70	+11,4	822	4 067	11 447	17 179	22 207
Le Centre Ville	1 933	+52	+2,8	1 956	7 211	14 619	19 213	24 518
Le Belvédère	2 139	-16	-0,7	1 036	5 421	14 066	18 996	25 030
Périmètre CUCS	14 630	+944	+6,9	1 040	4 588	12 376	17 717	23 009
Grand Dijon	111 116	+679	+0,6	1 226	6 130	15 611	22 451	31 673

*Salaires annuels

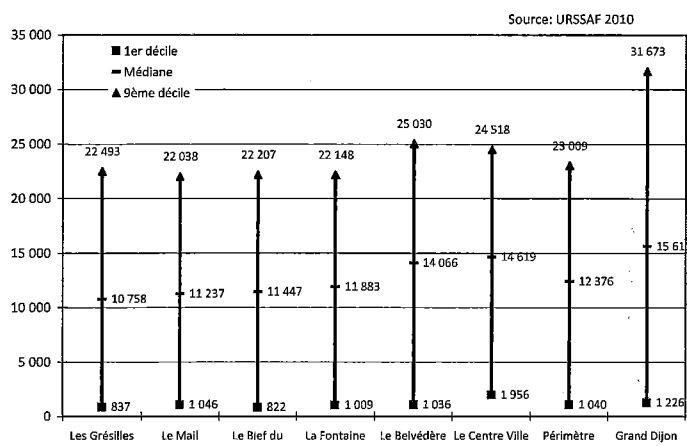
Source: URSSAF 2010

Le quartier de la Fontaine d'Ouche compte à la fin de l'année 2010, 3 740 salariés*, soit 25% des salariés résidant sur un quartier Politique de la Ville du Grand Dijon. Le niveau de revenu des salariés résidant sur la Fontaine d'Ouche est inférieur à celui des deux territoires de comparaison, de plus on constate que l'écart de salaire est plus important au fur et à mesure que l'on se rapproche des salaires les plus hauts :

- Sur le premier décile, les salaires relevés sur l'ensemble du Grand Dijon sont, en moyenne, 1,21 fois plus élevés que sur la Fontaine d'Ouche, contre 1,31 fois plus élevés au niveau du revenu médian et 1,4 fois plus élevés sur le 9ème décile.

Le quartier de la Fontaine d'Ouche possède l'un des salaires médians les plus hauts des quartiers Politique de la Ville, l'écart inter-décile y est faible comparé à celui du Belvédère ou du Centre Ville (où le niveau du 1er décile est plus important).

Niveau et écart de salaires sur les quartiers prioritaires du Grand Dijon en 2010



Le temps partiel concerne une proportion de salariés nettement plus importante sur le quartier de la Fontaine d'Ouche que sur l'ensemble du Grand Dijon, notamment chez les femmes (35% d'entre elles sont sur ce type de contrat, contre 27% sur le Grand Dijon). La part des hommes à temps partiel reste beaucoup plus faible, quelque soit le niveau géographique observé (14% sur La Fontaine d'Ouche et 10% sur le Grand Dijon). Si l'on s'arrête sur les salariés de moins de 25 ans (560 sur la Fontaine d'Ouche), on constate que leur évolution est la plus forte toutes tranches d'âges confondues. Les moins de 20 ans enregistrent une progression de 170% (effectif le plus réduit), tandis que les 20-24 ans progressent entre 2009 et 2010 de 13% (+58 jeunes).

Leur niveau de salaire, fortement induit par la précarité des contrats auxquels ils sont liés, est nettement inférieur aux autres tranches d'âges (près de 12 300 € d'écart entre le revenu médian annuel d'un salarié en fin de carrière et celui d'un jeune en début de carrière).

Répartition des salariés en fonction de leur sexe et de leur condition d'emploi sur Fontaine d'Ouche*

	Sexe	Type d'emploi	Nombre de salariés	Evolution 2009-2010		1er décile	1er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
				Effectif	%					
Fontaine d'Ouche	Femmes	Temps plein	1 104	+90	+8,9	1 310	7 584	15 233	18 495	23 255
		Temps partiel	655	+44	+7,2	521	2 167	7 002	11 162	14 104
		Courtes durées	118	-33	-21,9	279	1 287	2 530	6 499	12 962
	Hommes	Temps plein	1 528	+159	+11,6	1 998	7 223	14 782	19 023	23 781
		Temps partiel	269	+21	+8,5	610	1 919	5 949	10 898	15 248
		Courtes durées	65	-88	-57,5	152	737	1 881	6 282	10 683
Périmètre CUCS	Femmes	Temps plein	4 374	+458	+11,7	1 672	7 638	14 980	18 889	23 889
		Temps partiel	2 473	+52	+2,1	586	2 259	6 889	11 326	15 148
		Courtes durées	330	-106	-24,3	223	930	2 486	5 731	10 529
	Hommes	Temps plein	6 189	+830	+15,5	2 106	7 708	15 088	19 477	24 803
		Temps partiel	1 028	+116	+12,7	594	2 101	5 747	10 663	15 198
		Courtes durées	236	-406	-63,2	201	593	1 465	4 352	9 296
Grand Dijon	Femmes	Temps plein	38 810	+1 551	+4,2	1 893	9 621	16 926	23 095	30 492
		Temps partiel	14 973	-460	-3,0	780	3 137	8 671	14 721	21 216
		Courtes durées	2 478	-790	-24,2	176	567	1 644	4 733	9 379
	Hommes	Temps plein	47 340	+2 259	+5,0	2 293	10 729	17 970	25 680	37 436
		Temps partiel	5 690	-52	-0,9	615	2 005	5 781	11 324	18 679
		Courtes durées	1 825	-1 829	-50,1	152	517	1 461	4 335	10 486

*Salaires annuels

Source: URSSAF 2010

Répartition des salariés en fonction de leur âge sur Fontaine d'Ouche

	Age	Nombre de salariés	Evolution 2009-2010		1er décile	1er quartile	Médiane	3ème quartile	9ème décile
			Effectif	%					
Fontaine d'Ouche	Moins de 20	86	+54	+168,8	250	468	1 173	2 107	5 004
	De 20 à 24	474	+58	+13,9	491	1 170	3 687	9 433	13 732
	De 25 à 29	444	-8	-1,8	875	3 553	9 813	15 161	18 638
	De 30 à 34	446	+20	+4,7	1 573	4 988	12 472	16 916	20 904
	De 35 à 39	449	+35	+8,5	2 558	7 082	13 818	17 518	21 526
	De 40 à 44	448	+24	+5,7	1 660	6 819	13 372	17 473	20 733
	De 45 à 49	457	+29	+6,8	1 849	8 524	15 113	18 982	24 691
	De 50 à 54	406	+14	+3,6	4 152	9 543	15 975	21 466	26 576
	De 55 à 59	319	-6	-1,8	2 816	8 894	15 749	21 077	28 311
	60 et plus	210	-27	-11,4	502	2 694	8 353	17 451	21 247

Source: URSSAF 2010

Taux d'activité

Taux d'activité et taux d'emploi des 15-24 ans

	Population des 15-24 ans en 2008	Les 15-24 ans actifs et en emploi			
		15-24 actifs		15-24 ans en emploi	
		Effectifs	taux	Effectifs	taux
Tire Pesseau	221	119	53,9	93	42,2
Le Lac	280	130	46,5	67	24,0
Edouard Belin	422	190	45,0	111	26,2
Champ Perdrix	287	147	51,4	104	36,3
QPV de la Fontaine d'Ouche	1 210	587	48,5	375	31,0
Les Quartiers Politique de la Ville	5 307	2 282	43,0	1 511	28,5
Grand Dijon	45 189	17 577	38,9	14 409	31,9
France Métropolitaine	7 811 829	3 378 543	43,2	2 613 702	33,5

Source: INSEE RP 1999-2008

48% des 15-24 ans du quartier de la Fontaine d'Ouche sont actifs en 2008, proportion supérieure à celle du Grand Dijon, qui s'explique par le fait que les bas niveaux de formation sont plus rapidement en emploi que les personnes suivant de longues études (cette proportion atteint 54% sur Tire Pesseau). A noter tout de même que les étudiants ayant eu un travail rémunéré dans l'année sont comptabilisés dans ces actifs.

Le taux d'emploi de ces jeunes actifs est cependant plus faible sur ce territoire que sur le Grand Dijon (31% contre 32%), ce qui témoigne pour partie d'une plus grande difficulté à s'insérer sur le marché du travail pour les jeunes du quartier.

Niveau de qualification des salariés de 15-24 ans

Qualification des salariés de 15-24 ans

	Salariés de 15-24 ans	Répartition par CSP (en %)				
		Artisans commerçants chefs d'entreprise	Cadre et professions Int. Sup.	Employés	Ouvriers	Professions Intermédiaires
Tire Pesseau	93	0,0	0,0	44,8	25,3	29,9
Le Lac	67	0,0	0,0	65,2	29,8	5,0
Edouard Belin	103	0,0	0,0	43,9	38,0	18,1
Champ Perdrix	97	0,0	3,6	46,9	33,3	16,2
QPV de la Fontaine d'Ouche	360	0,0	1,0	49,0	32,0	18,3
Ensemble du périmètre CUCS	1 460	0,0	1,9	46,4	35,9	15,9
Grand Dijon	14 395	1,3	6,3	39,3	26,7	26,3
France Métropolitaine	2 604 675	1,6	4,9	37,8	35,2	20,5

Source: INSEE RP 2008

Parmi les 360 salariés âgés de 15-24 ans recensés en 2008 sur le quartier Politique de la Ville de la Fontaine d'Ouche, on note une large sur-représentation des employés au regard de la moyenne du Grand Dijon ou de celle de la France métropolitaine (49% contre respectivement 39 et 38%). Cette proportion est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des QPV. Au sein des IRIS du quartier, la proportion d'employés monte à 65% sur Le Lac.

On ne compte aucun artisan, commerçant ou chef d'entreprise sur les quartiers Politique de la Ville du Grand Dijon, et les cadres sont nettement sous-représentés voir absents (1% sur la Fontaine d'Ouche contre 6,4% des 15-24 ans sur le Grand Dijon).

Les jeunes demandeurs d'emploi

Les jeunes DEFM de catégorie A en 2012

	Total des DEFM Catégorie A	Part parmi les actifs de 15-64 ans en %*	Moins de 25 ans**		Part des DEFM dans la population active pour les moins de 25 ans en %*
			nb DEFM	%	
Tire Pesseau	122	12,9	18	14,8	15,1
Le Lac	332	29,3	55	16,6	42,2
Edouard Belin	350	27,9	57	16,3	30,0
Champ Perdrix	101	10,6	11	10,9	7,5
QPV de la Fontaine d'Ouche	905	21,1	141	15,6	24,0
Les Quartiers Politique de la Ville	3 093	18,8	454	14,7	19,9
Grand Dijon	11 516	9,7	1 781	15,5	10,1

* parmi les 15-24 ans actifs au Rp 2008

Source: Pôle Emploi - Février 2012 & INSEE RP 2008

Avec 141 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans, le quartier de la Fontaine d'Ouche présente une part des DEFM dans la population active pour les moins de 25 ans estimée à 24% en 2012 (parmi les 15-24 ans actifs), avec des différences notables au sein du quartier :

- 1 iris dans la moyenne intercommunale : Champ Perdrix
- 1 iris entre la moyenne du Grand Dijon et celle des QPV (Tire Pesseau)
- 2 iris avec un indice de 1,5 à 2 fois supérieur à la moyenne des QPV (Le Lac et Edouard Belin)

Les niveaux de formation des 15-24 ans

Niveau de formation des jeunes de 15-24 ans non-scolarisés au RP 2008

Quartiers	Aucun diplôme : CEP, BEPC, Brevet des collèges				Niveaux Bac			Bac + 2 et plus					
	15-24 ans non-scolarisés en 2008	Total bas niveau de formation	%	Part des hommes ayant un bas niveau de formation en %	Part des femmes ayant un bas niveau de formation en %	Total de personnes de niveau Bac	%	Part des hommes ayant un niveau Bac en %	Part des femmes ayant un niveau Bac en %	Total hauts niveaux de formation	%	Part des hommes ayant un haut niveau de formation en %	Part des femmes ayant un haut niveau de formation en %
Tire Pesseau	90	16	17,9	27,2	9,5	19	20,8	24,7	17,2	23	25,5	23,3	27,5
Le Lac	120	47	39,1	41,3	35,7	27	22,1	13,4	35,7	0	0,0	0,0	0,0
Edouard Belin	156	66	42,3	49,6	33,2	17	11,0	5,2	18,3	8	5,0	2,8	7,7
Champ Perdrix	124	39	31,7	33,7	29,7	26	20,7	23,7	17,8	27	21,9	20,3	23,5
QPV de la Fontaine d'Ouche	490	169	34,4	39,9	27,8	88	18,0	15,0	21,6	58	11,8	9,4	14,6
Périmètre CUGS	1 930	757	39,2	43,3	34,9	413	21,4	16,6	26,2	221	11,5	9,0	14,0
Grand Dijon	12 264	2 685	21,9	23,8	19,9	3 150	25,7	25,6	25,8	3 313	27,0	20,8	33,8

* Parmi les 15-24 ans non-scolarisés

Source: INSEE - Chiffres détaillés en 2008

34% des 15-24 ans non-scolarisés ont un bas niveau de formation sur le quartier de la Fontaine d'Ouche en 2008, proportion inférieure à l'ensemble des QPV de l'agglomération. La proportion de hauts niveaux de formation est quasi identique à celle observée sur l'ensemble de la population de 15 ans et plus non-scolarisée (11%), même si celle-ci est extrêmement faible sur Edouard Belin et nulle sur le Lac.

Les jeunes suivis par la Mission Locale

Les jeunes suivis* par la Mission Locale en 2011

Quartiers	Jeunes suivis* par la Mission Locale					Part de bas niveaux de formation parmi les jeunes suivis par la ML
	Total	16-24 ans	ayant de 1 à 4 actualités	Au moins 5 actualités	%	
Tire Pesseau	51	46	36	15	29,4	23,5
Le Lac	173	158	102	71	41,0	41,6
Edouard Belin	183	162	108	75	41,0	38,8
Champ Perdrix	44	37	31	13	29,5	25,0
QPV de la Fontaine d'Ouche	451	403	277	174	38,6	36,8
Les Quartiers Politiques de la Ville	1 513	1 299	803	710	46,9	36,6
Grand Dijon	5 722	4 857	3 404	2 318	40,5	28,3

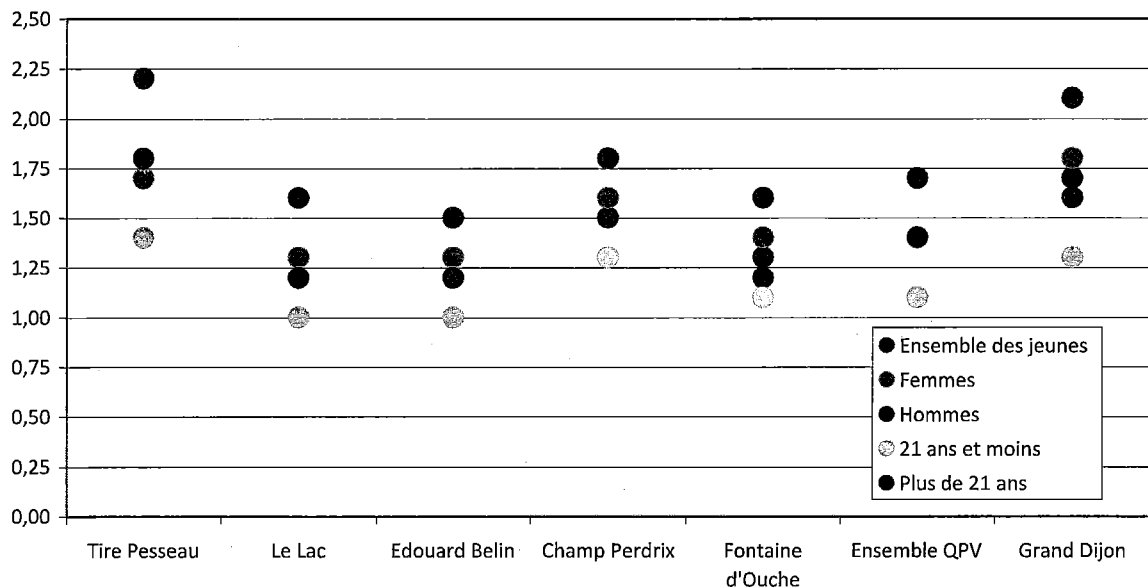
*Jeunes suivis = jeunes inscrits à la Mission locale en 2011

Source: Mission Locale 2011, INSEE RP 2008

**Parmi les jeunes non-scolarisés au RP 2008

451 jeunes étaient suivis par la Mission Locale en 2011 soit 82% des jeunes de 16-24 ans résidant sur le quartier. La part des bas niveaux de formation y est de 37%. 39% des jeunes de la Fontaine d'Ouche inscrits à la Mission Locale ont eu au moins 5 actualités, proportion proche de la moyenne du Grand Dijon mais inférieure à celle de l'ensemble des QPV.

Indice d'autonomie moyen des jeunes suivis par la Mission Locale en 2011



Forces-faiblesses du territoire

FORCES

- De manière générale un IRIS se situe dans la moyenne haute par rapport à l'ensemble de son quartier : Titre Pesseau ;

FAIBLESSES

- Deux publics cibles en terme de difficulté dans l'accès à un emploi et en terme de précarité dans l'emploi : les femmes et les jeunes ;
- Une part importante des bas niveaux de formation : 16 points de plus par rapport à la moyenne du Grand Dijon ;
- Un indice estimé de chômage particulièrement fort : 21% (supérieur de 2 points à la moyenne des quartiers Politique de la Ville), soit 2 fois plus qu'à l'échelle du Grand Dijon ;
- Une précarité de l'emploi des publics (20% des salariés de 15 ans et plus sont en contrats précaires) et tout particulièrement des jeunes avec 61 % des 15-24 ans qui sont salariés en contrats précaires et 36% qui sont à temps partiel - taux qui sont supérieurs à la moyenne des quartiers Politique de la Ville ;
- La part des cadres et professions intellectuelles supérieures est largement inférieure à la moyenne de l'agglomération : 3,6% contre 17,8 % sur le Grand Dijon, posant la question de la capacité à attirer un nouveau type de population au regard notamment de l'évolution des produits logement proposés via l'appui du PRU.
- Une situation globalement très sensible sur deux Iris : Le Lac et Edouard Belin.

OPPORTUNITES

- Une offre de services renforcée sur le quartier avec l'ouverture par la ville d'un point relais MDEF depuis le début de l'année 2012 avec la présence des équipes de la Mission Locale.
- La présence d'une agence Pôle Emploi au sein du quartier ;
- Des dispositifs d'agglomération structurants : les clauses d'insertion, le PLIE, 100 chances 100 emplois, la Plate-forme dynamique d'accès à l'emploi, l'animation par Pôle Emploi et la MDEF de job dating et les cités Lab.
- La mobilisation à venir du dispositif des emplois d'avenir.

MENACES

- De manière générale deux IRIS sont particulièrement fragilisés sur la base de l'ensemble des indicateurs : Le Lac et Edouard Belin ;
- Un écart qui se creuse entre le quartier et le reste de la commune et de l'agglomération ;
- Le manque d'autonomie des jeunes au regard de leur situation face à l'emploi pose la question de leur capacité à accéder à un logement et aux offres de service de l'agglomération au sens large ;
- Un taux de pénétration des dispositifs de droit commun en matière d'emploi et d'insertion en hausse mais qui reste à améliorer ;
- L'absence de coordination officielle des acteurs de l'emploi et de l'insertion, notamment afin d'appréhender le suivi des parcours des demandeurs d'emploi et en prenant soin des jeunes.

Population des moins de 20 ans et leur famille

■ Les moins de 20 ans

Les moins de 20 ans sur la Fontaine d'Ouche en 2008

	Total	Les jeunes de moins de 20 ans				part en %
		Les moins de 3 ans	3 - 10 ans	11 - 14 ans	15 - 19 ans	
Tire Pesseau	430	83	181	75	91	21,3
Le Lac	750	110	355	138	147	30,3
Edouard Belin	1012	170	386	199	257	36,2
Champ Perdrix	489	58	192	104	135	24,4
QPV de la Fontaine d'Ouche	2 680	420	1 115	516	630	28,9
Les Quartiers Politique de la Ville	9 438	1 669	3 523	1 569	2 677	26,5
Grand Dijon	55 681	7 837	18 797	9 549	19 498	22,8

* Parmi la population totale

Source: INSEE RP 2008

Le QPV de la Fontaine d'Ouche présente une proportion de moins de 20 ans supérieure à l'ensemble des QPV de l'agglomération (29% contre 26 % sur le périmètre CUCS de l'agglomération dijonnaise). Le quartier connaît une baisse de 16 % entre 1999 et 2008.

■ La petite enfance

Naissances au lieu de domicile de la mère

	Naissances domiciliées (moyenne 2008-2010)	Poids parmi l'ensemble des naissances du QPV de la Fontaine d'Ouche en %	Taux estimé de fécondité* en % (moyenne 2006-2008)
Tire Pesseau	30	20,3	7,3
Le Lac	41	27,9	8,1
Edouard Belin	46	31,5	7,5
Champ Perdrix	30	20,5	7,6
QPV de la Fontaine d'Ouche	146		7,6
Les Quartiers Politique de la Ville	509		6,8
Grand Dijon	2 431		4,3
France Métropolitaine	813 025		6,7

* Nombre de naissances pour 100 femmes de 15-44 ans

Source : INSEE Etat-Civil et RP 2008

Sur la période 2008-2010, on compte en moyenne 52 naissances d'enfants dont la mère est domiciliée sur le quartier de la Fontaine d'Ouche. Le taux estimé de fécondité atteint 3 sur la période.

■ Les structures familiales

Les familles avec enfant(s) mineur(s) CAF

	Nombre de familles avec enfant(s) mineur(s) allocataires de la CAF		Familles monoparentales		Poids des familles monoparentales en %		Familles nombreuses		Poids des familles nombreuses en %	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Tire Pesseau	173	172	67	72	38,7	41,9	40	43	23,1	25,0
Le Lac	398	405	183	182	46,0	44,9	130	132	32,7	32,6
Edouard Belin	433	415	186	170	43,0	41,0	135	133	31,2	32,0
Champ Perdrix	215	204	65	63	30,2	30,9	61	63	28,4	30,9
QPV de la Fontaine d'Ouche	1 219	1 196	501	487	41,1	40,7	366	371	30,0	31,0
Les Quartiers Politique de la Ville	4 016	3 935	1 512	1 490	37,6	37,9	1 057	1 060	26,3	26,9
Grand Dijon	21 105	21 110	6 111	6 295	29,0	29,8	4 252	4 238	20,1	20,1

Source : CAF de Côte d'Or 2010 et 2011

1 200 familles sont allocataires de la CAF sur le quartier de la Fontaine d'Ouche en 2011. 41% sont des familles monoparentales, soit 490 familles (proportion supérieure à l'ensemble du périmètre Politique de la Ville). La proportion de familles nombreuses atteint 31% (371 familles).

L'Agence Solidarité Familles DIJON F.Ouche rencontre plus particulièrement des difficultés :

1. d'intervention sociale et d'accès aux droits (54 %)
2. Prévention et protection de l'Enfance par rapport au parentalité (29 %)
3. Insertion professionnelle (17 %)

Sur ce Territoire, les familles reçues résident plus particulièrement sur les îlots Lac et Belin mais de nombreuses familles sont également suivies sur les autres îlots, des familles sont aussi propriétaires et non plus exclusivement locataires des bailleurs publics. Depuis la fin de l'année 2011, l'ASF accueille de plus en plus de nouvelles familles, non connues auparavant par le service. Ces familles sont soit nouvellement arrivées sur le quartier, soit hébergées dans de la famille ou par des compatriotes, soit résidents du quartier, mais faisant appel pour la 1ère fois aux services sociaux. La grande précarité se traduit par un nombre important de demandes financières exponentielles particulièrement pour les secours versés en urgence et consacrés à l'alimentation. Dans le cadre de ce travail de proximité, les équipes observent :

- Le problème de logement, et particulièrement du maintien dans le logement, est une difficulté rencontrée au quotidien par les familles de la F.Ouche - les charges afférentes au logement sont parfois équivalentes au montant du loyer, et les rappels de charges déséquilibrent fortement le budget.
- une forte augmentation de la part réservée au coût de l'énergie dans les budgets familiaux ce qui représente une réelle difficulté pour les bénéficiaires des minima sociaux.
- ce quartier, riche d'une multitude de communautés, nécessite dans le cadre du champ de la prévention et de la protection de l'enfance, une bonne connaissance des différentes cultures.
- un grand nombre de familles du quartier ont à charge leurs enfants, jeunes adultes, en difficulté d'insertion professionnelle. La présence de ces jeunes à domicile alourdit le budget et complique parfois les relations intra-familiales.
- une augmentation des troubles psychiques accentués par la précarité et l'isolement subit par les familles du quartier.

Concernant la PMI, la fréquentation des consultations s'accroît régulièrement, plus 12 % entre 2010 et 2011. La plupart des enfants nés dans l'année, sont suivis en consultation PMI, 60 % en 2011.

Les enfant(s) mineur(s) vivant dans une famille monoparentale CAF

	Nombre d'enfant(s) vivant dans famille monoparentale	Part des enfants vivant dans une famille monoparentale en %	Evolution 2010-2011 des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale	
			effectif	%
Tire Pesseau	133	38,9	+21	+18,8%
Le Lac	324	36,9	-12	-3,6%
Edouard Belin	326	37,0	+2	+0,6%
Champ Perdrix	109	25,7	-3	-2,7%
QPV de la Fontaine d'Ouche	892	35,3	+8	+0,9%
Les Quartiers Politique de la Ville	2.555	32,2	+10	+0,4%
Grand Dijon	10.135	25,0	+331	+3,4%

Source : CAF de Côte d'or 2010 et 2011

Au sein des 490 familles monoparentales allocataires de la CAF, on compte en 2011, 892 enfants mineurs sur le quartier de la Fontaine d'Ouche (soit en moyenne 1,8 enfants par ménages monoparentaux). 35% des enfants d'allocataires vivent dans une famille monoparentale sur le quartier (contre 32% sur l'ensemble du périmètre Politique de la Ville et 25% sur le Grand Dijon).

La prestation d'Accueil du Jeune Enfant

	Nombre d'enfants de moins de 3 ans CAF	Enfants couverts par la PAJE - complément mode de garde*		Enfants couverts par la PAJE - complément d'activité temps complet		Enfants couverts par la PAJE - complément d'activité temps partiel	
		Nombre	Part parmi les moins de 3 ans	Nombre	Part parmi les moins de 3 ans	Nombre	Part parmi les moins de 3 ans
Tire Pesseau	55	22	40,0	11	20,0	<5	-
Le Lac	137	38	27,7	27	19,7	<5	-
Edouard Belin	167	45	26,9	37	22,2	<5	-
Champ Perdrix	76	24	31,6	14	18,4	<5	-
QPV de la Fontaine d'Ouche	435	129	29,7	89	20,5	10	2,3
QPV des Grésilles	271	56	20,7	34	12,5	8	3,0
Les Quartiers Politique de la Ville	1.491	452	30,3	273	18,3	49	3,3
Grand Dijon	7.435	3.245	43,6	986	13,3	709	9,5

* garde chez une assistante maternelle ou à domicile

Source : CAF de Côte d'or 2011

Le quartier de la Fontaine d'Ouche compte 435 enfants de moins de 3 ans dont 30% sont couverts par la PAJE Mode de Garde (130 enfants), contre 44% sur le Grand Dijon.

Le recours à un complément d'activité temps partiel est très faible (environ 2% des enfants de moins de 3 ans sur le quartier contre 10% sur le Grand Dijon).

Scolarisation des jeunes de primaire et collège

■ Composition scolaire actuelle

Evolution de la population scolaire du QPV La Fontaine d'Ouche sur 4 ans

		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	TOTAL
QPV La Fontaine d'Ouche	2009-2010	484	625	1 109
	2010-2011	469	614	1 083
	2011-2012	454	637	1 091
	2012-2013	450	666	1 116

Source : Ville de Dijon

Evolution de la population scolaire.

Le quartier Fontaine d'Ouche est constitué de 12 écoles (6 maternelles et 6 élémentaires). Le collège Rameau accueille à lui seul 84% des élèves, le reste étant accueilli au collège Bachelard. **On note une ré-augmentation des effectifs depuis la rentrée 2010.**

MATERNELLES et ELEMENTAIRES des écoles du QPV de la Fontaine d'Ouche, rentrée scolaires 2009 - 2012

Réseau de Réussite Scolaire	NOM de l'établissement	Effectif 2012-2013	Provenance de l'élève (en %)			Taux d'évolution des effectifs		
			Du secteur	Hors secteur (dans quartier)	Hors secteur (hors quartier)	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Ecoles maternelles EP/ZUS	Alsace	84	85,7	10,7	3,6	-2,9	-3,0	-14,3
	Anjou	68	77,9	22,1	0,0	+1,4	-8,3	+3,0
	Buffon	72	75,0	18,1	6,9	-15,3	-6,9	+7,5
	Champs Perdrix	95	84,2	10,5	5,3	+3,1	-5,0	+0,0
	Colette	53	84,9	9,4	5,7	+17,5	+14,9	-1,9
	Lallemand	78	87,2	9,0	3,8	-11,5	-3,9	+5,4
	Total maternelles	450	82,7	13,1	4,2	-3,1	-3,2	-0,9
Ecoles élémentaires EP/ZUS	Alsace	122	91,8	5,7	2,5	+0,0	+18,6	-12,9
	Anjou	100	78,0	19,0	3,0	-20,5	+10,3	-6,5
	Buffon	96	79,2	18,8	2,1	+0,0	+6,0	+7,9
	Champs Perdrix	145	69,0	30,3	0,7	-1,5	-2,3	+16,0
	Colette	87	71,3	8,0	20,7	+8,6	-10,5	+27,9
	Lallemand	116	81,0	11,2	7,8	+9,9	-2,7	+7,4
	Total élémentaires	666	78,4	16,2	5,4	-1,8	+3,7	+4,6
Total quartier Fontaine d'Ouche	1116	80,1	15,0	4,9	-2,3	+0,7	+2,3	

Source : Ville de Dijon

- 450 élèves sont scolarisés en maternelle à la rentrée 2012-2013 sur le quartier de la Fontaine d'Ouche. Leur effectif a diminué à chaque rentrée scolaire depuis 2009. - A l'inverse, avec 666 élèves scolarisés en élémentaire en 2012, l'effectif a inversé la tendance entre 2010 et 2011 avec une progression de près de 4%, progression qui a continué entre 2011 et 2012 (évolution proche de 5 %).

■ Les dispositifs d'encadrements

RASED

- Psychologues scolaires : 3 psychologues scolaires se répartissent dans les six écoles pour partie de leur service.
- Maîtres G : 2 enseignants spécialisés se répartissent dans les 6 écoles pour partie de leur service.
- Maîtres E : 2 enseignantes spécialisées sont sédentarisées et interviennent donc exclusivement sur 4 écoles (Champs Perdrix - Anjou et Lallemand Champs-Perdrix) tandis que 2 autres interviennent de façon ponctuelle dans les deux autres écoles.

Dispositif passerelle

- L'école maternelle Buffon accueille dans ce cadre 32 élèves des écoles du quartier de Fontaine d'Ouche : sur 17 enfants de 2 ans accueillis en septembre, 15 rejoindront leur école de secteur à la rentrée de janvier, 2 resteront dans le dispositif et 15 nouveaux seront accueillis en janvier.
- Le fonctionnement du groupe classe est assuré par une enseignante, une EJE et une ATSEM.

Dispositifs partenariaux

L'Education nationale est impliquée dans le partenariat territorial de la politique de la ville : le DECAD (convention partenariale) et le PRE (un enseignant déchargé 1 jour par semaine pour la coordination avec les écoles).

■ Les résultats scolaires

CE1 sur l'année 2011 (écart aux moyennes nationales)

- Un écart négatif de 3 points est observé dans la Maîtrise de la langue mais un écart plus important (8 points) est observé en Mathématiques.
- En Maîtrise de la langue, tous les domaines sont inférieurs aux résultats nationaux, particulièrement dans l'étude de la langue (grammaire et vocabulaire).
- Même observation en mathématiques, avec des domaines particulièrement échoués en calcul, géométrie, grandeurs et mesures (de 9,8 à plus de 13% d'écart).

CM2 sur l'année 2011

- Un écart négatif de 3 points est observé dans la Maîtrise de la langue mais l'écart important observé en Mathématiques au CE1 se réduit (2,3 points).
- En Maîtrise de la langue, tous les résultats des domaines sont inférieurs aux résultats départementaux, particulièrement dans l'étude de la langue (grammaire et orthographe). Les domaines du Lire – Écrire enregistrent des écarts moindres soit 2 points environ.
- En mathématiques, seul le domaine de la géométrie enregistre des résultats supérieurs, ceux des autres domaines restant encore inférieurs, en particulier dans la connaissance des nombres, les grandeurs et mesures, l'organisation et la gestion des données (plus de 4 points d'écart).

Les dispositifs d'accompagnement à la scolarité

Le quartier de la Fontaine d'Ouche bénéficie des dispositifs de droit commun et spécifiques en matière d'accompagnement à la scolarité suivant:

- Le CLAS : Contrat Local d'accompagnement à la scolarité.

Le CLAS s'adresse aux élèves de l'enseignement des premier et second degrés qui ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite scolaire et en particulier à ceux qui se trouvent socialement défavorisés. Il concerne l'ensemble du territoire national et en priorité les zones urbaines sensibles et les ZEP, zones habituelles d'implantation forte de population d'origine étrangère et familles présentant des difficultés sociales diversifiées.

- Le PRE : Programme de réussite éducative.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux. Dans ce cadre, depuis 2006, dans le cadre d'un accompagnement global, l'accompagnement à la scolarité est un des axes d'intervention majeur développé par la ville de Dijon avec un suivi individualisé des jeunes et leur famille, notamment à domicile.

Accompagnement renforcé aux devoirs sur le quartier Fontaine d'Ouche

	2009	2010	Evolution 2009-2010	2011	Evolution 2010-2011
Colette	7	9	+28,6	9	+0,0
Anjou	56	37	-33,9	40	+8,1
Buffon	53	54	+1,9	39	-27,8
Alsace	60	48	-20,0	56	+16,7
Champs Perdrix	53	58	+9,4	62	+6,9
Lallemand	32	34	+6,3	35	+2,9
Total Fontaine d'Ouche	261	240	-8,0	241	+0,4

Source : Ville de Dijon

241 élèves bénéficient de l'accompagnement renforcé aux devoirs sur le quartier de la Fontaine d'Ouche. L'effectifs d'élèves reste stable depuis 2010, même si la variation est contrastée entre les établissements scolaires. De même que le nombre d'élèves va de 9 sur l'école Colette à 62 sur celle de Champs Perdrix.

Ecoles	Activités	Nombre d'heures d'enseignement	Nombre d'élèves
Secteur IPTS - Année 2009 - Fontaine d'Ouche			
Alsace	Théâtre-Escalade-Athlétisme-Gymnastique-Tennis de Table	126	3 150
Anjou	Gymnastique-Course d'Orientation-roller-escrime-Judo	126	3 150
Buffon	Patinage sur glace-Escalade-Théâtre-Tennis de Table	96	2 400
Champs perdrix	Escalade-Escrime-Course d'Orientation-Gymnastique	127	3 175
Colette	Escalade-Gymnastique-Escrime-Roller	79	1 975
J.B.L.	Gymnastique-Tennis de Table-Athlétisme-	117	2 925
Total 2009		671	16 775
Secteur IPTS - Année 2010 - Fontaine d'Ouche			
Alsace	Escalade-athlétisme-tennis de table-gymnastique	90	2 250
Anjou	Judo-gymnastique-orientation	90	2 250
Buffon	Escalade-escrime-théâtre-tennis de table	80	2 000
Champs perdrix	Danse-judo-nautisme-gymnastique-orientation	180	4 500
Colette	Escalade-basket-roller-orientation-gymnastique	70	1 750
J.B.L.	Basket-tennis de table-athlétisme-gymnastique-escalade	80	2 000
Total 2010		590	14 750
Secteur IPTS - Année 2011 - Fontaine d'Ouche			
Alsace	Théâtre-Escalade-Athlétisme-Gymnastique-Tennis de Table	140	3 500
Anjou	Théâtre-Judo-Gymnastique-Danse-Escalade	90	2 250
Buffon	Patinage sur glace-Escalade-Escrime	60	1 500
Champs perdrix	Danse-Judo-Orientation-Gymnastique-Nautisme	140	3 500
Colette	Escalade-Gymnastique-Roller-Orientation-Basket	80	2 000
J.B.L.	Gymnastique-Lutte-Orientation-Escalade	70	1 750
Total 2011		580	14 500

Source : Ville de Dijon

Sur la période 2009-2011, le nombre d'élèves concernés par les IPTS est en baisse au sein des établissements scolaires du quartier. Le nombre moyen d'heures par élève reste stable (25h), cependant le nombre d'élèves baisse avec le nombre d'heures effectuées (les activités suivies ne sont pas les mêmes sur les années).

La principale baisse a en fait lieu entre 2009 et 2010, puisque le chiffre reste stable entre 2010 et 2011. Au total, 580 heures ont été effectuées sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, dont 280 aux écoles Alsaces et Champs Perdrix.

Enfants pris en charge	2009	2010	Evolution 2009-2010	2011	Evolution 2010-2011
PRE Fontaine d'Ouche	353	301	-14,7	257	-14,6
CLAS Fontaine d'Ouche	-	-	-	351	-

Source : Ville de Dijon et Caf de Côte d'Or

Les enfants pris en charge dans le cadre du PRE sur la Fontaine d'Ouche sont au nombre de 257 en 2011 soit une baisse de 15% par rapport à l'effectif 2010, diminution équivalente à la période 2009-2010.

351 enfants sont pris en charge dans le cadre du CLAS sur la Fontaine d'Ouche. Ils devraient être, selon les prévisions de la CAF, environ 420 sur 2012-2013.

Flux des dérogations entrantes et sortantes

Ecoles	Année scolaire 2009 / 2010						Année scolaire 2010 / 2011					
	maternelle			élémentaire			maternelle			élémentaire		
	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes
Alsace	104	4	0	118	2	3	101	1	3	118	3	2
Anjou	71	4	1	110	4	4	72	2	2	97	4	4
Buffon	68	4	2	84	1	4	72	3	1	84	6	3
Champs Perdrix	97	4	3	130	8	4	100	4	2	128	4	5
Colette	40	1	4	70	3	0	47	2	1	76	3	6
JB Lallemand	87	1	7	101	0	7	77	0	2	111	6	5
Total	467	18	17	613	18	22	469	12	11	614	26	25

Ecoles	Année scolaire 2011 / 2012						Année scolaire 2012 / 2013					
	maternelle			élémentaire			maternelle			élémentaire		
	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes	effectif total	dérogations entrantes	dérogations sortantes
Alsace	94	2	4	144	3	4	84	4	1	122	3	7
Anjou	74	4	2	96	1	9	68	7	3	100	2	7
Buffon	69	9	4	90	0	3	72	4	8	96	4	2
Champs Perdrix	93	2	3	128	8	3	95	2	3	145	13	6
Colette	52	1	4	68	3	2	53	5	3	87	2	3
JB Lallemand	76	3	1	109	2	4	78	1	6	116	6	9
Total	458	21	18	635	17	25	450	23	24	666	30	34

Source : Ville de Dijon

Le nombre de dérogations, qu'elles soient entrantes ou sortantes, a globalement augmenté entre l'année scolaire 2009-2010 et celle de 2012-2013. Ce nombre a progressé aussi bien au niveau des écoles maternelles qu'élémentaires.

Les collégiens sur la Fontaine d'Ouche

college Jean-Philippe Rameau	2012	Évolution 2011-2012
Nombre d'élèves	432	-2,3%
Nombre d'élèves par classe	24	nd
Inscrits à la restauration scolaire	203	nd
Résultats au DNB	84,7%	nd
Taux de passage en seconde	56,0%	nd

Sources Inspection académique

A la rentrée 2012, le collège Jean-Philippe Rameau comptabilise 432 élèves répartis dans 18 classes, soit une moyenne de 24 élèves par classe. 47% d'entre eux fréquentent la restauration scolaire. Au niveau de l'établissement, le délai moyen de remplacement des enseignants absent va de 0 à 10 jours selon les disciplines. Le taux d'absence moyen des professeurs est de 2% (nombre d'heures non-enseignées / nombre total d'heures à effectuer).

Les services d'activité périscolaire

la restauration scolaire

Restauration scolaire - Ecoles du QPV de la Fontaine d'Ouche - Année scolaire 2011-2012

Ecoles publiques	Nbre d'enfants scolarisés	Nbre d'enfants inscrits au RS	Nbre de rationnaires /jour	Ratio inscrits RS/scolarisés	Ratio rationnaires/scolarisés	Prix moyen payé par les familles en sept 2011	Prix moyen payé par les familles en sept 2010 (mise en place du taux d'effort)	Incidence passage au taux d'effort
Alsace	maternelle	98	66	34	67%	1,39 €	1,54 €	-10%
	élémentaire	140	89	51	64%	1,34 €	1,33 €	1%
Anjou	maternelle	66	45	30	68%	1,53 €	1,38 €	11%
	élémentaire	107	76	54	71%	1,40 €	1,62 €	-14%
Buffon	maternelle	67	51	34	76%	1,70 €	1,63 €	4%
	élémentaire	89	78	52	88%	1,53 €	1,80 €	-15%
Champs Perdrix	maternelle	95	66	48	69%	2,02 €	2,29 €	-12%
	élémentaire	125	92	69	-	2,01 €	2,03 €	-
Colette	maternelle	54	44	31	81%	2,45 €	2,60 €	-6%
	élémentaire	68	69	55	101%	2,68 €	2,79 €	-4%
Lallemand	maternelle	74	55	36	74%	2,02 €	2,33 €	-13%
	élémentaire	108	94	66	87%	2,17 €	2,31 €	-6%
Fontaine d'Ouche	1.091	825	560	76%	1,84 €	2,00 €	-8%	

Source : Ville de Dijon

Suite à la mise en place en 2010 du taux d'effort par la ville de Dijon, les familles du quartier de la Fontaine d'Ouche connaissent globalement une baisse du prix moyen payé du repas pour leur enfants (celle-ci allant jusqu'à -14%). On constate tout de même une augmentation sur 3 établissements (Alsace élémentaire, Anjou maternelle et Buffon maternelle).

l'accueil périscolaire

Accueil périscolaire en 2011		MATIN + SOIR		MIDI	Evolution nombre d'inscrits*
		Inscrits	Présence moyenne /jour	Présence moyenne /jour	
Ecoles maternelles EP/ZUS	Alsace	34	17	32	+9,4
	Anjou	21	12	24	-3,2
	Buffon	30	15	30	-1,7
	Champs Perdrix	29	12	42	-11,2
	Colette	22	12	25	+17,9
	J.B Lallemand	29	16	32	-20,0
	Total maternelles	165	14	31	-3,4
Ecoles élémentaires EP/ZUS	Alsace	15	7	40	+1,3
	Anjou	17	7	49	-9,5
	Buffon	25	11	44	+33,2
	Champs Perdrix	21	8	59	-20,8
	Colette	23	12	53	+11,4
	J.B Lallemand	32	17	60	+1,9
	Total élémentaires	133	10	51	+1,8
Total quartier Fontaine d'Ouche		299	12	41	-1,2

*Par rapport à 2010

Source : Ville de Dijon

Sur l'année 2011, les écoles primaires du quartier de la Fontaine d'Ouche enregistrent 299 enfants inscrits à l'accueil périscolaire (dont 55% en écoles maternelles). L'effectif d'inscrits a globalement diminué entre 2010 et 2011 (-1,2%) même si cette diminution n'a eu lieu qu'au niveau des écoles maternelles, les écoles élémentaires enregistrant une progression de près de 2%. La présence moyenne le midi est deux fois plus importante que le matin ou le soir en maternelle et 5 fois plus importante en élémentaire.

les structures d'accueil de la petite enfance

structures d'accueil	Nombre d'enfants inscrits			Evol. 2009-2011	Nbre de places pour moins de 3 ans
	2009	2010	2011		
Crèche collective	125	115	105	-16,0	918
Crèche familiale	101	84	73	-27,7	
Halte garderie	198	197	192	-3,0	
Total Fontaine d'Ouche	424	396	370	-12,7	1.118

Source : Ville de Dijon

370 enfants bénéficient des structures d'accueil de la petite enfance du quartier de la Fontaine d'Ouche (dont 192 en halte-garderie). Le nombre d'enfants accueillis sur les structures est en baisse sur la période 2009-2011, notamment sur la crèche familiale (-24%). **De Janvier à octobre 2012, 1 105 familles ont bénéficié des structures d'accueil de la petite enfance sur la Fontaine d'Ouche.**

Les accueils de loisirs

ALSH (Mecredis-Vacances)	Tranche d'âge Accueillie	Gestionnaire Structures	Nombre Places	2009		2010		2011	
				Nombre Journées Enfants	Fréquentat* Moyenne	Nombre Journées Enfants	Fréquentat* Moyenne	Nombre Journées Enfants	Fréquentat* Moyenne
Anjou	6 à 14 ans	Ville Dijon	65	6047,5	54	6100,5	54	6427,5	57
Marie Noël	3 à 6 ans	Ville Dijon	95	8291	74	7883	70	8323	73
CS Fontaine d'Ouche	4 à 14 ans	ADPEP	48 mat 52 elem	6303	55	5369	48	6117	54

Source : Ville de Dijon

Les ALSH du quartier proposent environ 260 places réparties pour plusieurs âges. Ainsi l'ALSH Marie Noël propose 95 places pour des enfants allant de 3 à 6 ans, tandis que celui d'Anjou mets à disposition 65 places pour des jeunes de 6 à 14 ans. Seul le centre social de la Fontaine d'Ouche couvre l'intrégralité de ces tranches d'âges, soit 48 pour les 3-6 ans et 52 pour les 6-14 ans. On note une relative stabilisation de l'utilisation du service sur le quartier.

Accueil Jeunes – Maison de Quartier de Fontaine d'Ouche

Année	11 – 13 ans		14 – 17 ans		18 – 25 ans		Total	
	Nbre	Filles	Nbre	Filles	Nbre	Filles	Nbre	Filles
2009	0	0	60	0	50	0	110	0
2010	0	0	74	21	14	4	88	0
2011	17	7	116	30	46	14	179	51

Source : Ville de Dijon

Le nombre de jeunes accueillis sur la Maison de Quartier de la Fontaine d'Ouche a fortement progressé entre 2009 et 2011, l'effectif passant de 110 à 179, soit 62% d'augmentation. On observe globalement sur l'utilisation de l'équipement, une sous-représentation des filles qui s'est améliorée entre 2009 et 2011, l'effectif passant de 0% à 28%. Parallèlement, une question se pose sur la sous-représentation des filles âgées de 14 à 17 ans très peu présentes sur le lieu en proportion, par rapport aux garçons (20%).

Forces-faiblesses du territoire

FORGES

- Un réseau à taille humaine : 12 écoles, environ 1 100 élèves ;
- La Ville de Dijon a formalisé une démarche partenariale et structurante au titre de la définition de son Projet Educatif Global (PEG) avec la mise en oeuvre conjointe d'un système de suivi de ce dispositif ;
- L'accès à la restauration scolaire est facilitée par la mise en place du taux d'effort en 2010 par la ville de Dijon ;
- Si des écarts négatifs des acquis des élèves sont observés globalement, on constate une certaine hétérogénéité des résultats ;

FAIBLESSES

- Une diminution de la population des moins de 20 ans comme sur l'ensemble de la ville de Dijon ;
- Un travail particulier sera à entreprendre en terme de diagnostic et d'analyse autour des axes petite enfance et parentalité ;
- L'articulation entre le scolaire et le périscolaire en particulier sur l'aide au travail personnel de l'élève est à construire ;
- Les actions complémentaires Education nationale/Services sociaux sont à articuler, de manière cohérente et constructive, dans le respect des champs de compétences de chacun et de la confidentialité partagée ;
- L'adaptation des modes de garde compte tenu du nombre important de familles monoparentales et/ou sans emploi est peu identifiée.

OPPORTUNITES

- Un existant notable de dispositifs d'aide et de soutien à la réussite des élèves de droit commun et spécifiques (PRE, DECAD et PEG).
- L'existence d'une structure à destination du public jeune (Maison de Quartier).
- Un directeur d'école déchargé une journée pour coordonner le PRE très efficace et compétent.
- Les équipes pédagogiques restent plutôt stables, des enseignants jeunes bien impliqués dans leur mission ;

MENACES

- Un niveau d'accès aux structures par les jeunes filles qui reste à améliorer ;
- Des démarches autour de la fonction parentale qui pourraient être renforcées.

4. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Les faits de délinquance

■ Comparatif délinquance Quartier Fontaine d'Ouche et CSP Dijon

Les faits de délinquance détaillés en 2011

	Quartier de la Fontaine d'Ouche		Circconscription de Sécurité Publique Dijon		Ecart /1000	Evolution 2010-2011 (en%)	
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nombre de faits	Faits/1000 habitants		Fontaine d'Ouche	CSP Dijon
Vols à Main Armée	0	0,00	6	0,03	- 0,03	-	+ 200,0
Vols avec Violences	12	1,29	273	1,35	- 0,06	+ 100,0	- 9,6
Cambriolages	32	3,45	1 095	5,43	- 1,99	- 27,3	+ 34,5
Vols simples contre des particuliers	32	3,45	1 781	8,84	- 5,39	- 42,9	+ 3,9
Vols Véhicule Auto	11	1,19	254	1,26	- 0,08	+ 10,0	- 5,2
Vols 2 roues	7	0,75	309	1,53	- 0,78	- 46,2	+ 0,3
Vols Roulotte - accessoires	47	5,06	940	4,67	+ 0,40	+ 34,3	- 5,3
Incendies	13	1,40	316	1,57	- 0,17	- 60,6	+ 2,3
Dégradations	78	8,40	1 721	8,54	- 0,14	- 21,2	- 16,5

Source : DDSP 2010-2011 - Etat 4001

Pratiquement dans toutes les rubriques, on obtient un taux de délinquance pour mille habitants dans le quartier de la Fontaine d'Ouche inférieur à celui de l'ensemble de la CSP. Seule fait exception une série d'infractions: les vols à la roulotte et d'accessoires (47 sur l'année 2011 sur le quartier, soit 5‰ habitants).

A noter :

- L'écart est particulièrement important pour les vols simples contre des particuliers puisque seuls 32 faits sont recensés sur le secteur de la Fontaine d'Ouche contre 1 781 sur la CSP soit un écart de 5,39 faits pour mille habitants ;
- **Les cambriolages sont également moins fréquents** avec un écart de 1,99 faits pour mille habitants. Ainsi, les cambriolages sont en troisième position sur la Fontaine d'Ouche comme sur la circonscription de Dijon ;
- **les dégradations de biens sont en première position** sur le quartier devant les vols à la roulotte ou accessoires de véhicules automobiles (ces deux catégories ont été regroupées en une seule). Sur le reste de la circonscription, les dégradations de biens figurent eux aussi en première position.

■ Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP)

Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique en 2011 sur la CSP de Dijon

	CSP de Dijon		QPV de la Fontaine d'Ouche		Part du quartiers en 2011 en %*
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	
Violences non-crapuleuses	529	2,63	21	2,26	4,0
Violences crapuleuses	279	1,38	12	1,29	4,3
Violences sexuelles	48	0,24	1	0,11	2,1
Menaces de violence	245	1,22	10	1,08	4,1
Total AVIP	1101	5,46	44	4,74	4,0

*Parmi le total de fait sur la CSPD

Source : DDSP 2011 - Etat 4001

1 101 Atteintes volontaires à l'intégrité physique ont été recensées sur la CSP de Dijon en 2011, dont 4% sur le quartier de la Fontaine d'Ouche (le quartier regroupe 4,6% de la population de la CSPD), soit 44 faits de violence. Le nombre de faits pour 1 000 habitants est donc très légèrement plus élevé sur la CSP de Dijon puisqu'il atteint 5,46 contre 4,74 sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

Les violences non crapuleuses sont les plus nombreuses en 2011 (529 dont 21 sur le secteur de la Fontaine d'Ouche, soit 47% des AVIP).

■ L'activité du service Lien Social sur la Fontaine d'Ouche

Activité de l'équipe du quartier de la Fontaine d'Ouche du service Lien Social

	Quartier de la Fontaine d'Ouche		Evolution 2010-2011	
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nbre	%
Dialogue	197	21,22	+75	+61,5
Information - orientation	273	29,41	+16	+6,2
Accompagnement	134	14,44	-26	-16,3
Prévention et gestion de conflit	470	50,64	+212	+82,2
Dont Prévention	266	28,66	-	-
Dont Gestion de conflit	204	21,98	-	-
Rencontre partenaire	396	42,66	-69	-14,8
Visite structure	37	3,99	+15	+68,2
Action	18	1,94	-105	-85,4
Total	1 525	164,30	+118	+8,4

Source : Ville de Dijon - Service Lien Social 2010-2011

L'équipe de la Fontaine d'Ouche du service Lien Social présente 1 525 faits concernant leurs champs d'intervention. On note à ce propos :

- un taux de 164 faits pour 1 000 habitants sur le quartier.

- Une augmentation relativement importante entre 2010 et 2011 : + 120 faits.

Le découpage de la Politique de la Ville ne correspond pas totalement à la sectorisation du Grand Dijon opérée par la Direction Départementale de la Sécurité Publique de Côte d'Or. En effet, l'unité de découpage du périmètre de compétences de la circonscription de sécurité publique du Grand Dijon est le secteur.

L'état des lieux a été élaboré à partir des données chiffrées 2011 de l'Etat 4001 de la Police Nationale qui comprend 107 rubriques. Cependant, seuls 34 index ont été retenus pour rester compatible avec l'année 2005, année de démarrage du dispositif ZUS.

Attention

La limite de l'analyse des données concerne l'absence d'éléments sur le lieu de résidence des auteurs d'acte de délinquance.

- Les violences non crapuleuses regroupent les homicides et tentatives d'homicides pour motifs non crapuleux, les coups et blessures volontaires, les séquestrations, les violences ou mauvais traitements et abandons d'enfants, violences à dépositaire de l'autorité.

- Les violences crapuleuses regroupent les règlements de comptes entre malfaiteurs, les homicides et tentatives d'homicide à l'occasion de vols, les prises d'otage à l'occasion de vols, vols à main armée (arme à feu et arme blanche), vols avec violences sans arme

- Les violences sexuelles regroupent les harcèlements et agressions sexuelles.

- Les menaces de violence regroupent les menaces et chantages pour extorsion de fonds ou dans un autre but.

4. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

■ Les mains-courantes

	2009		2010		2011		Evolution 2010-2011 en %
	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	Nombre de faits	Faits/1000 habitants	
Tire-Pessau	32	15,87	38	18,85	4	1,98	-89,5
Le Lac	103	41,70	103	41,70	42	17,00	-59,2
Edouard-Belin	8	2,86	19	6,80	18	6,44	-5,3
Champs-Perdrix	4	2,00	7	3,49	0	0,00	-100,0
Fontaine d'Ouche	147	15,84	167	17,99	64	6,90	-61,7

Source : Police Municipale

64 faits ont été inscrits au registre de mains-courantes sur le quartier de la Fontaine d'Ouche en 2011. Au sein des IRIS du quartiers, on observe une très large proportion de faits ayant eu lieu sur le seul IRIS du Lac (42 au total, soit 65%).

Sur l'ensemble des quartiers, on constate une très forte diminution des faits inscrits au titre des mains-courantes (-62% entre 2010 et 2011 sur le quartier, et une absence de faits sur Champs-Perdrix en 2011). Ainsi on passe de 16 faits pour 1 000 habitants en 2009 à 18‰ en 2010 et 7‰ en 2011. L'IRIS du Lac quant à lui, passe d'une proportion de 42‰ en 2009 et 2010 à 17‰ en 2011.

4. PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Forces-faiblesses du territoire

FORCES

- Un taux de délinquance générale inférieure à celui de la circonscription de sécurité publique.
- Les cambriolages et les vols de véhicules automobiles sont moins développés que dans le reste de l'agglomération.

FAIBLESSES

- Un écart de délinquance au désavantage de la Fontaine d'Ouche pour les vols à la roulotte et d'accessoires.
- une augmentation des vols avec violence (ils ont doublé entre 2010 et 2011), des vols de voitures et des vols à la roulotte.
- L'IRIS du Lac se démarque fortement des autres IRIS du quartier au titre des mains-courantes (17 faits pour 1 000 habitants contre 7 sur l'ensemble du quartier).

OPPORTUNITES

- Une instance de coordination et de pilotage locale : CLSPD.
- Une équipe de médiateur de jour mobilisée sur le quartier.

MENACES

- Une évolution à venir de la population au regard des produits logements livrés dans le cadre du PRU. A cet égard, le niveau de «tolérance» des nouveaux habitants ne sera pas aussi «favorable» que celui des personnes résidant sur le quartier. La mesure du sentiment d'insécurité sera particulièrement à surveiller.

Synthèse des engagements des partenaires sur la période 2012-2014

Emploi - Insertion et développement économique

■ *Stratégie emploi, quartier de la Fontaine d'Ouche*

En préalable, **il est important de préciser que le très bon niveau de partenariat au sein de la gouvernance de la MDEF** (qui réunit l'unité Territoriale de la DIRECCTE, Pôle Emploi, le Grand Dijon et la MDEF) **a permis d'intégrer l'avenant CUCS expérimental des Grésilles dans la continuité de notre stratégie**, et notamment, la complémentarité des offres de service de la MDEF et Pôle emploi qui renforcent le maillage territorial sur le bassin d'emploi de Dijon. En ce sens, le cadre d'intervention afférent à l'avenant CUCS expérimental de la Fontaine d'Ouche s'inscrit pleinement dans ce contexte territorial d'intervention.

Ainsi, sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, **le point relais MDEF sera le lieu central de ces actions**, où on retrouve :

- la Mission Locale ;
- le PLIE ;
- l'accès aux dispositifs locaux (clauses d'insertion, Cités Lab, 100 chances-100 emplois)
- une chargé d'accueil information et orientation des publics.

Cet espace de proximité s'articule avec l'offre de services de l'agence Pôle Emploi Lac.

Dans ce contexte, autour de trois enjeux, nous allons dans le cadre de notre stratégie développer les points suivants :

- **Mieux mobiliser les publics les plus éloignés des dispositifs favorisant le retour à l'emploi, notamment les jeunes** ce qui passe par :

- Améliorer le fonctionnement du partenariat existant (MDEF et SPEL) en l'articulant avec les acteurs locaux institutionnels et non institutionnels ;
- Renforcer le suivi des demandeurs d'emploi en améliorant les transferts d'information entre le Point Relais, la Mission Locale et Pôle emploi.

- **Faire diminuer le taux de chômage notamment celui des jeunes et des femmes** - ce qui passe par :

- S'appuyer sur le partenariat Grand Dijon, MDEF et Pôle emploi sur l'accueil des entreprises qui ont des recrutements en nombre (mise en place d'un guichet unique) ;
- Mobiliser la plate forme dynamique (outil d'accompagnement spécifique au bassin de Dijon et qui prévoit un parcours individualisé et modulaire d'accès à l'emploi au profit des demandeurs du quartier. Ce dispositif prévoit des phases d'orientation, de validation de projet, de formation et d'immersion en entreprise) ;
- Renforcer la délocalisation de prestations Pôle emploi sur le quartier et au sein du point relais (ateliers, bilans, accompagnement...) en ciblant prioritairement les publics ciblés dans le diagnostic ;
- Organiser des permanences régulières sur le quartier avec un réseau d'entreprises d'intérim afin de rapprocher l'offre et la demande ;
- Favoriser la mobilisation des dispositifs leviers comme les emplois d'avenir et les contrats de génération.

- **Assurer une meilleure diffusion de l'information sur les dispositifs emploi et rapprocher les offres d'emploi des publics** - ce qui passe par :

- Organiser des jobs datings qui prennent en compte les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi de la Fontaine d'Ouche ;
- Mise en place d'actions sur le thème de la création d'entreprise en lien avec les différents acteurs et notamment l'équipe spécialisée de Pôle Emploi via notamment le dispositif Cités Lab.

(Les encadrés rouges présents dans le tableau de mobilisation du droit commun renvoient aux fiches actions qui suivent, relatives aux nouvelles actions entreprises dans le cadre de l'avenant CUCS du quartier de la Fontaine d'Ouche).

MOBILISATION DU DROIT COMMUN SUR LA PERIODE 2011-2014 – VOLET EMPLOI INSERTION - FONTAINE D'OUCHE					
Enjeux	Objectifs	Pilotage	Année 2012	Année 2013	Année 2014
Mieux mobiliser les publics les plus éloignés des dispositifs favorisant le retour à l'emploi, notamment les jeunes	Renforcer les partenariats avec les structures de droit commun de proximité hors champ de l'emploi	Mesures à mobiliser	Etude expérimentale sur le quartier des Grésilles	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
	Suivre les indicateurs de contexte sur l'emploi sur le quartier		Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs	Suivi annuel des indicateurs
	Suivre l'état de mobilisation des dispositifs		Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Faire diminuer le taux de chômage des jeunes	Suivre l'état de mobilisation des dispositifs		Animation du dispositif	Animation du dispositif	Animation du dispositif
			Animation du dispositif avec élargissement aux opérations hors ANRU et marchés Etat	Animation du dispositif avec élargissement aux marchés d'Etat et aux entreprises	Fin des clauses d'insertion du tramway
			Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier	Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier	Animation d'opérations de recrutement en nombre avec positionnement de public du quartier
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Renforcer l'accompagnement du public jeune			Réunions d'information sur les mesures auprès des publics	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
Assurer une meilleure diffusion de l'information sur les dispositifs emploi	Renforcer le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi		Organisation de deux job dating secteur et d'un généraliste centré sur les publics	Organisation de deux job dating secteur et d'un généraliste centré sur les publics	Organisation de deux job dating secteur et d'un généraliste centré sur les publics
			Mise en oeuvre avec appui technique à étudier avec le soutien du Grand Dijon	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre
			Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre

En date du 21 décembre 2012

Job dating-Forum

Organisation de job dating-forum emploi	
Maitrise d'ouvrage	Ville de Dijon Pôle Emploi MDEF
Maitrise d'oeuvre	Pôle Emploi MDEF
Contexte	<p>Sur la base du travail conduit par l'Unité Territoriale de la DIRECCTE, Pôle Emploi et le Grand Dijon sur le reconventionnement de la Maison de l'Emploi et de la formation du bassin dijonnais pour la période 2011-2014, il a été défini un nouveau cadre d'intervention relatif à l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi sur l'agglomération, notamment sur le quartier des Grésilles. Ainsi, le point relais MDEF est en charge de l'aspect accueil, information et orientation vers Pôle Emploi et son agence de rattachement basée à l'entrée du quartier (Agence Dijon Lac).</p> <p>Au regard de cette organisation et afin de favoriser une organisation des forums et manifestations cohérente à l'échelle du Grand Dijon, il a été convenu de centraliser l'organisation de ces manifestations autour du binôme Pôle emploi-MDEF, garants de la mobilisation de cette offre de service de droit commun.</p> <p>Ainsi, afin d'améliorer le positionnement des publics du quartier de la Fontaine d'Ouche sur le marché de l'emploi, Pôle Emploi et la MDEF se sont engagés dès le début de l'année 2013 à organiser des job dating-forum emploi délocalisés dans les quartiers prioritaires de l'agglomération avec une attention toute particulière sur celui de la Fontaine d'Ouche.</p>
Projet	<p>La démarche repose sur un travail conduit en étroite entre Pôle Emploi et la MDEF avec l'appui de la ville de Dijon via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse en amont des secteurs et entreprises ayant des besoins ; - la préparation des publics en amont du forum et notamment ceux relevant des dispositifs emploi, insertion sur l'agglomération ; - la mise à disposition et installation des salles par la ville de Dijon ; - l'animation d'une demi journée de forum sur la base d'entretien individuel ; - la formalisation d'un bilan d'évaluation synthétique avec identification des demandeurs d'emploi des Grésilles ayant participé et ceux ayant trouvé un emploi et/ou une formation. <p>Le principe est d'organiser à minima un forum emploi par semestre.</p>
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le positionnement des demandeurs d'emploi sur l'emploi et/ou la formation ; - Sensibiliser les demandeurs d'emploi sur les secteurs porteurs sur l'agglomération dijonnaise.
Localisation du projet	Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Pôle Emploi ; - Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF) ; - Mission Locale ; - Ville de Dijon.
Bénéficiaires du projet	Les demandeurs d'emploi du quartier de la Fontaine d'Ouche.
Résultats attendus	Positionnement à l'emploi et/ou formation des demandeurs d'emploi
Indicateurs de résultat	<p>Nombre de forum emploi organisés</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Nombre d'offres d'emplois pourvues</p> <p>Nombre d'embauches (par type de contrat)</p>
Calendrier prévisionnel	Idéalement 2 événements sur le quartier sur l'année
Budget	Valorisation de la mobilisation des agents Pôle emploi et MDEF

■ Création d'un «Groupe de Coordination Emploi»

Création d'un « Groupe de Coordination Emploi » en faveur des demandeurs emploi peu ou pas connus du SPE	
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Dijon
Maîtrise d'œuvre	MDEF
Contexte	<p>Sur la base du travail conduit dans le cadre de l'avenant CUCS expérimental Grésilles, les partenaires du Comité Technique Emploi – Insertion composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Unité Territoriale de la DIRECCTE ; - la Direction Départementale de la Cohésion Sociale ; - la Ville de Dijon ; - Pôle Emploi ; - la Mission Locale ; - la MDEF du bassin dijonnais. <p>avaient acté la composition d'un Groupe de Coordination Emploi (GCE) dont le but est d'élargir et de développer le partenariat sur la problématique emploi-insertion. Suite à la conduite d'une étude de préfiguration, le GCE a été mis en place depuis septembre 2012 sur le quartier des Grésilles. En fonction des résultats de l'action, celle-ci pourra être dupliquée sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.</p>
Projet	<p>Mise en place des 3 missions suivantes animées par la MDEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi d'une cohorte de 20 personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle composée pour moitié de personnes déjà suivies par le Service Public de l'Emploi et pour moitié de personnes inconnues ou non suivies par le Service Public de l'Emploi ; - la proposition d'action cohérentes et correspondants aux besoins des habitants du quartier en fonction des dysfonctionnements observés dans le cadre du suivi de cohorte ; - l'information et la sensibilisation des professionnels du quartier dont l'emploi n'est pas le cœur de métier.
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et fédérer un groupe local de coordination des démarches emploi-insertion ; - Fédérer tous les acteurs et partenaires présents sur le territoire susceptibles d'apporter leur contribution au repérage des publics cibles, peu ou pas connus du SPE ; - Intensifier l'information en direction des acteurs de terrain ; - Recueillir et mettre en commun les données de chacune des structures relatives au public demandeur d'emploi peu ou pas connu par les acteurs du SPEL.
Localisation du projet	Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon
Partenariat	<p>Grand Dijon Ville de Dijon (services emploi-insertion, animation des quartiers et lien social, CCAS) Pôle Emploi Conseil Général Mission Locale ACODEGE (prévention spécialisée) MDEF Unité Territoriale de la DIRECCTE SPIP</p>
Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de la coordination : les institutions relevant du service public pour l'emploi ; - Au titre du suivi : les publics non repérés par le droit commun.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les différents acteurs sur le quartier - Avoir des données partagées sur le public cible avec les différents partenaires - Formaliser un cadre d'intervention pour mobiliser et accompagner les publics non repérés par le droit commun
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe projet - Capacité à faire adhérer tous les partenaires à ce projet - Nombre de demandeurs d'emploi non repérés par le droit commun et pris en charge par la démarche ; - Nombre de sorties positives (CDD>6 mois, CDI, formation) - Nombre d'entrées sur les dispositifs de droit commun.
Calendrier	A définir en fonction des résultats observés la première année sur le quartier des Grésilles (a minima rentrée de septembre 2013)
Budget	Valorisation du temps consacré à l'animation par la MDEF

■ Animation du dispositif des clauses d'insertion

Animation du dispositif des clauses d'insertion	
Maitrise d'ouvrage	Grand Dijon
Maitrise d'oeuvre	MDEF
Contexte	<p>La mise en place des clauses d'insertion a été initiée dans le cadre des Programmes de renouvellement urbain. A ce titre, ont été signées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une charte d'insertion par 25 partenaires locaux le 7 novembre 2003 ; - une charte insertion tramway le 9 décembre 2010. <p>Depuis 2004, les clauses d'insertion sur le Grand Dijon c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 558 opérations concernées (en dehors du chantier du Tramway) ; - près de 900 000 heures d'insertion ; - 278 embauches
Projet	<p>Le dispositif repose dans ses principes sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le recours dans la plupart des cas aux articles 14 et 53 du code des marchés publics ainsi qu'aux articles 15 et 30 sur certaines opérations ciblées ; - l'application d'un taux d'insertion de 10 à 30 % : - un positionnement de tous les publics rencontrant des difficultés d'accès ou de retour à l'emploi, et prioritairement ceux originaires des quartiers Politique de la Ville ; - l'accompagnement des donneurs d'ordre et des entreprises attributaires est effectué par une chargée de mission clauses d'insertion financée dans le cadre du PLIE de l'agglomération dijonnaise ; - un guichet unique des demandeurs d'emploi est assuré par la mission clauses d'insertion en lien avec le dispositif PLIE ; - le suivi des demandeurs d'emploi est assuré sur le volet BTP par l'ARIQ BTP et sur les autres opérations par les ETTI. <p>Les moyens pour assurer cette mission se décomposent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facilitatrice clauses d'insertion : 1 ETP ; - une chargée de mission 0,8 ETP - une assistante : 1 ETP - un appui sur le volet BTP pour vérification du projet et suivi dans le positionnement en mission par l'ARIQ BTP : 1 ETP <p>Afin de dynamiser la mobilisation des publics des quartiers prioritaires dijonnais sur le dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mission clauses d'insertion est basée sur le point relais MDEF des Grésilles ; - une information semestrielle sur le dispositif sera dispensée aux acteurs du quartier.
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des opérations d'aménagement un levier pour favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi ; - Permettre de construire un parcours d'insertion des demandeurs d'emploi afin de favoriser l'accès à un emploi ou à une formation qualifiante.
Localisation du projet	Grand Dijon dont le Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF) ; - Pôle Emploi ; - Unité Territoriale de la DIRECCTE ; - Mission Locale ; - Conseil Général ; - Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion ; - Grand Dijon et villes ; - Fédérations.
Bénéficiaires du projet	Les demandeurs d'emploi de l'agglomération et notamment du quartier de la Fontaine d'Ouche.
Résultats attendus	Positionnement à l'emploi et/ou formation des demandeurs d'emploi.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'heures d'insertion réalisées ; - Taux d'engagement d'heures réalisées par les entreprises ; - Nombre et typologie de personnes positionnées ; - Nombre et typologie d'embauches.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre en continu durant l'année depuis 2004 ; - Premier trimestre 2013 : application des clauses d'insertion dans les marchés des services de l'Etat ;
Budget	<p>Budget 2013 : 110 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination clauses d'insertion (1,8 ETP) : 70 000 € - Accompagnement ARIQ-BTP : 40 000 €

Plate Forme Dynamique d'Accès à l'Emploi

Plate Forme Dynamique d'Accès à l'Emploi	
Maîtrise d'ouvrage	MDEF
Maîtrise d'œuvre	MDEF et opérateurs
Contexte	<p>Le dispositif de la plate-forme dynamique d'accès à l'emploi est né en 2011 de la nécessité d'arrêter de fractionner les parcours des demandeurs d'emploi.</p> <p>En ce sens, après deux années de mise en œuvre, le dispositif est repositionné dans une approche GPEC centrée sur trois branches professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services ; - Le BTP ; - L'industrie et la logistique.
Projet	<p>Dans ce cadre, le dispositif prévoit pour cette troisième année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un SAS diagnostic ; - Une commission de validation ; - Deux axes complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> * Des immersions accompagnées en entreprises (IMAE) pour une période comprise en 8 et 26 semaines ; * Un programme complémentaire de 16 à 26 semaines permettant de travailler sur les freins périphériques (mobilité, gestion de budget, garde d'enfants et bureautique) articulé autour des représentations. <p>Il est convenu que les publics QPV puissent disposer d'un nombre de places réservé au titre du fléchage de crédits CUCS/PUCS.</p> <p>Le dispositif sera suivi dans le cadre d'un comité de pilotage trimestriel.</p>
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un retour rapide à l'emploi ; - Permettre une immersion en entreprise précoce et prolongée ; - Proposer une pédagogie innovante adaptée à une démarche de GPEC ; - Garantir une gestion synchrone des apprentissages professionnels et socio-professionnels, grâce aux programmes complémentaires intégrés.
Localisation du projet	Bassin d'emploi de Dijon dont le Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais (MDEF) ; - Pôle Emploi ; - Grand Dijon ; - Unité Territoriale de la DIRECCTE ; - Conseil Régional ; - Conseil Général ; - Droit des Femmes ; - Mission Locale.
Bénéficiaires du projet	Les demandeurs d'emploi de l'agglomération et notamment du quartier de la Fontaine d'Ouche
Résultats attendus	Positionnement à l'emploi et/ou formation des demandeurs d'emploi.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et typologie de bénéficiaires orientés ; - Nombre et typologie de bénéficiaires positionnés ; - Nombre de sorties positives (CDI, CDD>6 mois, contrats aidés et formation qualifiante) par typologie de publics et secteurs d'activité ; - Nombre d'abandons avec typologie par publics et raisons.
Calendrier prévisionnel	Mise en œuvre en continu durant l'année 2013
Budget	674 662 €

Education

■ Définition de la stratégie d'intervention

Au regard du diagnostic « Education » de l'avenant au CUCS expérimental, deux finalités ont guidé, dans le cadre préalablement défini par le SG CIV, la réflexion :

- Améliorer l'implication des personnels éducatifs dans la politique éducative globale du quartier de la Fontaine d'Ouche afin de conforter la réussite scolaire et la prise en charge des élèves par une personnalisation soutenue des parcours d'élèves : Espace passerelle, intégration dans le projet « Culture scientifique et égalité des chances », liaisons écoles/collèges, ...

- Mettre en cohérence de l'action éducative globale du quartier QPV « La Fontaine d'Ouche » en complémentarité avec l'école, en particulier dans le sens d'un étayage des apprentissages scolaires et éducatifs.

Les stratégies d'intervention concernent plus particulièrement :

- **L'amélioration de l'encadrement des élèves** par des mesures visant à apporter des réponses spécifiques aux problématiques du quartier et des écoles : taux d'encadrement privilégié, continuité pédagogique préservée, suivi médical assuré.

- **La poursuite de l'accompagnement éducatif et la promotion de pratiques pédagogiques innovantes** dont l'objectif est d'apporter de la cohérence entre les actions menées sur le temps scolaire et celles engagées dans le temps périscolaire. Dans le cadre pédagogique, deux objectifs ont été plus particulièrement retenus : accompagner la première scolarisation et développer de la culture scientifique. Une attention sera portée au renforcement du lien entre les écoles et les familles.

- **Le maintien de la stabilité des équipes enseignantes** afin de donner des repères aux familles et de contribuer à une permanence dans les prises en charge éducatives et la personnalisation des parcours des élèves. La cohérence avec le travail partenarial, le renforcement du lien Ecoles/Familles devra être poursuivi.

- **Promouvoir l'accompagnement des parents** pour avoir une meilleure connaissance des missions et mode d'intervention de tous les partenaires dans le domaine de la parentalité.

Le comité de pilotage « Education » s'est donné pour parvenir à ces objectifs des outils déclinés sous forme de **5 fiches actions**.

- Deux concernent la promotion des pratiques pédagogiques innovantes dans le domaine du développement de la culture scientifique et de l'accompagnement de la première scolarisation ;

- Une troisième a trait à l'amélioration de la prise de fonctions des personnels éducatifs exerçant sur le QPV « Dijon – La Fontaine d'Ouche » ;

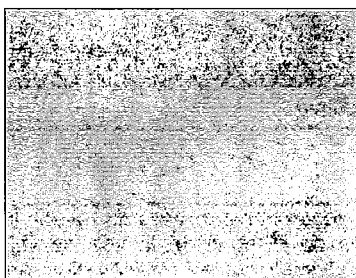
- Une fiche action concerne l'observatoire du Projet Educatif global sur le quartier ;

- Une fiche action qui concerne l'accompagnement des parents du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Parentalité, projet global

Promouvoir l'accompagnement des parents du quartier de Fontaine d'Ouche	
Maitrise d'ouvrage	Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or
Maitrise d'œuvre	Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or
Contexte	<p>En 2009, une formation action partenariale intitulée « Parents venus d'ici et d'ailleurs » a été conduite sur le quartier Fontaine d'ouche. Celle-ci axée sur la question de la parentalité et de la diversité culturelle a permis d'investir parents et professionnels autour de diverses thématiques éducatives. Les attentes majeures des parents concernaient l'utilisation des espaces publics par les habitants, les relations familles-école, les relations filles-garçons, les relations d'entraide entre les parents et le soutien aux familles monoparentales. Plus largement, en quelques décennies, la notion de famille a considérablement évolué. La Parentalité, pierre angulaire des politiques éducatives, n'en garde pas moins un caractère polysémique qui n'est pas facile à aborder et interroge la pratique des professionnels engagés auprès des parents, notamment des quartiers de la Politique de la ville.</p> <p>En 2010, une étude pilotée par la CAF21 et le Grand Dijon a été conduite par l'IRTESS de Bourgogne auprès de professionnels, de parents et de jeunes issus des quartiers de la Politique de la ville de l'agglomération dijonnaise pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématiser la notion de Parentalité ; - Recenser les actions menées en matière de Parentalité dans les quartiers de la Politique de la ville ; - Préconiser des actions visant à améliorer la qualité d'accueil et de prise en charge des parents et leurs enfants notamment dans le cadre des dispositifs d'accompagnement à la scolarité (CLAS/PRE). <p>Cette étude a montré que, certains parents en situation de grande précarité faisant le constat de leurs difficultés, se mobilisaient pour l'éducation de leurs enfants et savaient recourir à des dispositifs mis en place par la puissance publique. Pour autant, ils se trouvaient confrontés à un nombre important d'associations, d'institutions et de collectivités susceptibles d'assurer leur prise en charge mais dont les différentes réponses et interventions ne semblaient pas coordonnées.</p> <p>Une démarche expérimentale a été menée sur le quartier des Grésilles. Il est proposé de la dupliquer sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.</p>
Projet	<p>Dans le cadre de l'avenant CUCS expérimental de Fontaine d'Ouche, dans l'objectif de la mise en œuvre d'une politique de promotion de l'accompagnement des parents sur ce quartier, il est envisagé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Constituer un groupe de travail Parentalité qui aura pour mission de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Partir des préconisations présentées par l'étude par l'IRTESS (gouvernance, axes d'intervention...) 2. Réactiver les axes de travail définis dans la démarche « Parents venus d'ici et d'ailleurs » 3. Définir les différents axes d'intervention des institutions eu égard à leur échelle d'intervention (départementale, d'agglomération, communale et de quartier) en matière de Parentalité ; 4. Actualiser le diagnostic des attentes et besoins des parents (reprendre les éléments de la démarche « Parents venus d'ici et d'ailleurs » ; 5. Réaliser un état des lieux des activités conduites en matière de Parentalité ; 6. Élaborer un référentiel commun des notions / concepts utilisés par les professionnels intervenant dans le champ de la Parentalité et le territoire de référence. ➤ Définir les domaines d'intervention et les actions à mener au titre de la Parentalité <ol style="list-style-type: none"> 1. Territoire d'intervention ; 2. Domaines et catégories d'actions : <ul style="list-style-type: none"> - relation parent / école ; - relations filles-garçons

Parentalité, projet global (suite)



- échanges de savoirs et compétences entre parents ;
- rencontres entre parents et professionnels ;
- organisation ou accompagnement d'activités parents / enfants.
- Etc....

➤ **Qualifier / former les professionnels de la Parentalité**

1. Soutenir les acteurs désirant monter des actions ;
2. Offrir aux professionnels et aux bénévoles de la Politique de la ville et du droit commun un espace d'échange et de formations.

Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une meilleure connaissance des missions et mode d'intervention de chacun dans le domaine de la parentalité en échangeant sur les pratiques et en rédigeant un diagnostic partagé de l'existant (actions de droit commun et spécifiques) ; - Appréhender les attentes des familles en matière d'actions de soutien à la parentalité ; - Mettre en place ou conforter les actions dans le cadre des dispositifs d'accompagnement à la scolarité, dans le cadre du temps scolaire ainsi que la pratique des séjours familiaux ; - Diffuser les productions du groupe de travail afin qu'elles fassent ressource à l'échelle des différents territoires (agglomération, département).
Localisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier Fontaine d'Ouche - Écoles du quartier - Toutes les structures concernées par l'accueil ou la prise en charge d'enfants et de leurs parents.
Partenariat	<p>Inspection académique ; DDCS ; Conseil général ; CAF21 (Pôle Parentalité jeunesse) , territoire grand Dijon ; Ville de Dijon (Coordinations PRE/CLAS/PEG, Centre social, Maison de quartier, CLSH...) ; Grand Dijon ; Prévention spécialisée...</p> <p>Il conviendra également d'envisager dans quelle mesure des parents pourront être associés.</p>
Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Parents du quartier de Fontaine d'Ouche - Professionnels du quartier de Fontaine d'Ouche
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Aider les parents à accompagner leurs enfants au travers des différents temps qui leur sont proposés ; - Développer une culture commune et partagée des professionnels.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un diagnostic ; - Nombre de réunions du groupe de travail ; - Retour des parents sur les actions qui souhaiteraient voir aboutir ; - Nombre d'actions menées sur le quartier.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - A définir lors du Comité technique du 17 janvier 2013.
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - A définir

Collecte des données - Pôle Réussite Educative

Organiser la collecte, le traitement et l'analyse des données statistiques du Pôle Réussite Éducative de la Ville de Dijon	
Maîtrise d'ouvrage	Ville de Dijon – Pôle Réussite Éducative
Maîtrise d'oeuvre	Ville de Dijon ; Grand Dijon.
Contexte	<p>Sur la base du travail partenarial engagé dans le cadre de l'avenant expérimental des Grésilles, la collecte des données de l'Etat et de la ville de Dijon nécessaires à l'analyse contextuelle de l'axe éducation n'a pu être réalisée dans son ensemble. Parallèlement, la Ville de Dijon engage une démarche partenariale et structurante au titre de la définition de son Projet Éducatif Global (PEG) et aura à terme, besoin d'organiser un système de suivi de ce dispositif.</p> <p>L'enjeu a donc été de croiser les besoins des deux démarches et de proposer la mise en place d'une fonction d'observation mutualisée travaillé avec le Pôle Réussite Educative de la ville de Dijon.</p>
Projet	<p>Par l'intermédiaire du cabinet missionné par le Grand Dijon, dans le cadre de l'Observatoire Politique de la Ville, il est prévu d'aider le Pôle Réussite Éducative de la Ville de Dijon dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte, le traitement et l'analyse des données des services de la Ville de Dijon ; - organiser le système de collecte des données en partant des objectifs politiques définis par les élus au titre des travaux du PEG. <p>La méthode de travail est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étape 1 : Analyse de l'existant au regard du travail déjà conduit au titre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) conduite par le CCAS de Dijon et définition des indicateurs retenus ; - Étape 2 : Intervention du cabinet missionné ; - Étape 3 : Exploitation et mise en forme des données avec définition d'une méthode reproductible chaque année sur la collecte des données ; - Étape 4 : Animation d'un temps d'analyse partagée avec chaque service de l'Etat ; - Étape 5 : Restitution.
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la collecte et le traitement des données pour organiser le système de suivi du PEG ; - Renforcer les collaborations entre les services de la Ville de Dijon et le Grand Dijon en terme d'observation et d'analyse partagée ; - Développer l'Observatoire Politique de la ville du Grand Dijon.
Localisation du projet	<p>Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon ; La Ville de Dijon à terme.</p>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Grand Dijon ; - Ville de Dijon ; - CCAS de Dijon ; - Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire de la Déléguee du Préfet du quartier de la Fontaine d'Ouche.
Bénéficiaires du projet	<p>Les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la jeunesse de la Ville de Dijon ; - du CCAS en charge du suivi de l'Analyse des Besoins Sociaux ; - Politique de la ville du Grand Dijon.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du mode de collecte et de traitement ; - Analyse annuelle des données.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à collecter et traiter les indicateurs.
Calendrier prévisionnel	A définir
Budget	A définir

■ *Implication des personnels éducatifs dans la politique éducative globale du quartier*

Améliorer l'implication des personnels éducatifs dans la politique éducative globale du quartier de la Fontaine d'Ouche	
Maîtrise d'ouvrage	IA
Maîtrise d'oeuvre	IA Grand Dijon Ville de Dijon Déléguée du Préfet
Contexte	Le quartier de la Fontaine d'Ouche bénéficie de nombreux professionnels et bénévoles qui interviennent, sur les temps scolaires et périscolaires, dans des dispositifs et structures qui concourent à la réussite éducative des enfants. Les personnels des écoles du quartier de la Fontaine d'Ouche sont des acteurs majeurs au sein de ce réseau de partenaires. Pour autant, les personnels de l'Education nationale, affectés dans ce quartier, n'ont pas toujours connaissance des dispositifs éducatifs existants et des professionnels les animant. Cette situation ne contribue pas à la prise en charge globale de l'élève. Par ailleurs, il est important pour chaque nouvel agent affecté sur le quartier de bien connaître son contexte et ses ressources afin de pouvoir trouver les meilleures solutions possibles aux difficultés qu'il serait amené à rencontrer.
Projet	Afin d'améliorer la connaissance et l'implication des équipes enseignantes dans la politique éducative globale du quartier, il est proposé de les faire participer à une matinée de présentation : <ul style="list-style-type: none"> - Du quartier de la Fontaine d'Ouche (Rénovation urbaine et CUCS/PUCS) ; - Des projets et dispositifs mis en oeuvre par les différents partenaires oeuvrant sur le quartier (ex : PRE, CLAS, péri-scolaire, culture ...).
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les articulations entre les écoles et les autres acteurs de la réussite éducative ; - Améliorer l'implication des personnels de l'Education nationale au sein du quartier et contribuer à la stabilité ; - Favoriser les échanges entre les différents partenaires qui concourent à la prise en charge des jeunes sur le quartier.
Localisation du projet	Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation Nationale ; - Grand Dijon ; - Ville de Dijon ; - Direction Départementale de la Cohésion Sociale par l'intermédiaire du Délégué du Préfet du quartier des Grésilles ; - Ensemble des structures du quartier.
Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnels affectés sur le quartier de la Fontaine d'Ouche ; - Les partenaires du quartier concourant à la prise en charge éducative des jeunes sur le quartier.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la connaissance des différents acteurs du quartier - Développer un partenariat plus large entre les écoles, les acteurs des dispositifs de réussite éducative et les partenaires institutionnels et associatifs du quartier.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sessions organisées ; - Nombre de participants ; - Nombre de structures présentées.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en oeuvre rentrée 2013
Budget	

■ Promotion des pratiques pédagogiques innovantes - « Première scolarisation »

Promouvoir des pratiques pédagogiques innovantes pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances - « Accompagner la première scolarisation »	
Maîtrise d'ouvrage	Inspection académique – Mairie de Dijon
Maîtrise d'œuvre	Inspection académique Circonscription de Dijon Ouest
Contexte	Les caractéristiques de la population scolaire accueillie, l'analyse des acquis des élèves ainsi que de leurs parcours nécessitent que soient mises en place des pratiques pédagogiques se focalisant sur l'adaptation au métier d'élève La première scolarisation fait l'objet d'une attention toute particulière et sa réussite constitue la priorité de ce projet.
Projet	<p>Développer en direction immédiate des élèves et de leur famille un espace privilégié qui permette un premier contact positif avec l'école et qui facilite la relation école famille.</p> <p>Description du dispositif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les futurs élèves accompagnés de leur famille sont accueillis dans un espace passerelle et sont conviés à des activités qui les familiarisent avec un lieu collectif éducatif et qui vise à développer une meilleure connaissance des activités conduites à l'école et à développer la communication entre pairs et avec des adultes autres que la famille. <p>Méthode de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un groupe de pilotage en charge du suivi de l'action et composé de représentants de la mairie de Dijon, du coordonnateur PRE, de l'inspectrice de l'éducation nationale, du conseiller pédagogique, de la psychologue scolaire du secteur, de la directrice de l'école maternelle Buffon, de l'enseignante, de l'éducatrice pour jeunes enfants et de l'ATSEM. - Un groupe opérationnel composé des acteurs du projet, des enseignantes de petites sections de toutes les écoles maternelles de la fontaine d'Ouche et de la psychologue scolaire du secteur. - Une commission d'admission et de sortie du dispositif qui se réunit deux fois l'an - Des temps de régulation, d'évaluation des élèves et des dispositifs seront régulièrement tenus.
Objectifs poursuivis	<p>En direction des élèves :</p> <p>leur permettre de développer leurs compétences dans les domaines instrumentaux du vivre ensemble et du langage</p> <p>En direction des parents d'élèves :</p> <p>les familiariser avec un lieu éducatif collectif – leur permettre de mieux vivre la présence d'autres éducateurs auprès de leur enfant et faciliter ainsi la séparation.</p>
Localisation du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon ; - Toutes les écoles maternelles du quartier
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection académique de la Côte d'Or/Inspection Dijon Ouest. - Mairie de Dijon
Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves scolarisés dans le quartier de la fontaine d'Ouche et leur famille
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des acquis des élèves dans les compétences fondamentales; - Développement d'attitudes et de capacités : facilité de communication, appétence pour le milieu scolaire
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Présence régulière des familles à l'école - Plus grande participation des élèves aux activités proposées - Qualité du registre de langue utilisé
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Année scolaire 2012/2013 et 2013/2014 : mise en œuvre et régulation.
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - un poste d'éducatrice pour jeunes enfants - un poste d'ATSEM - un demi poste d'enseignant

■ Promotion des pratiques pédagogiques innovantes - «Culture scientifique»

Promouvoir des pratiques pédagogiques innovantes pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances – « Culture scientifique et égalité des chances »	
Maitrise d'ouvrage	Inspection académique
Maitrise d'œuvre	Inspection académique Circonscription de Dijon Ouest
Contexte	Les caractéristiques de la population scolaire accueillie, l'analyse des acquis des élèves ainsi que de leurs parcours nécessitent que soient mises en place des pratiques pédagogiques se focalisant sur l'adaptation de l'enseignement aux besoins clairement identifiés des élèves.
Projet	<p>Développer en direction immédiate des élèves des projets en lien avec les finalités précédemment décrites des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De développement de la culture scientifique en lien avec l'institut Français d'Education (de la maternelle au CM2) ; <p>Méthode de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des stages et actions de formation continue seront proposées aux enseignants des écoles et classes impliquées en amont et au cours des projets ; - Un accompagnement de proximité réalisé par des formateurs (Maîtres formateurs et chercheurs de l'IFE) permettra un suivi au plus près des besoins et des évolutions ; - Des organisations pédagogiques adaptées aux élèves, aux projets et visant à la réussite éducative seront mises en place ; - Des temps de régulation, d'évaluation des élèves et des dispositifs seront régulièrement tenus. <p>Un lien sera également fait avec les actions menées par les partenaires (Ville de Dijon, Grand Dijon) dans ce domaine de la culture scientifique notamment dans la mise en cohérence des démarches « Temps scolaire » et « Hors Temps scolaire », ainsi que sur l'évaluation de ces politiques sur les populations du quartier.</p>
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - <u>En direction des élèves</u> : leur permettre de développer leurs compétences dans les domaines instrumentaux de la lecture/écriture et des mathématiques en favorisant des attitudes de recherche, de confrontation, d'échanges en lien avec la validation des compétences constitutives du socle commun ; - <u>En direction des enseignants</u> : développer des pratiques pédagogiques innovantes reposant sur l'analyse des besoins des élèves et la mise en place d'organisations pédagogiques soucieuses de la personnalisation des parcours.
Localisation du projet	Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon ; Ecoles du quartier
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Inspection académique de la Côte d'Or / IEN Dijon Ouest ; - Institut Français d'Education : (Lyon). Ce projet participe des projets innovants retenus par le Grand Emprunt ; - Ville de Dijon/Grand Dijon
Bénéficiaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves du quartier de La Fontaine d'Ouche ; - Les équipes pédagogiques ; - Les partenaires du projet.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des acquis des élèves dans les compétences fondamentales ; - Développement d'attitudes et de capacités : fréquentation des lieux de culture scientifique ... - Développement d'organisations et de pratiques pédagogiques innovantes : faire des écoles du quartier des « laboratoires pédagogiques ».
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des résultats des élèves ; - Choix d'indicateurs en lien avec les partenaires Ville de Dijon, Grand Dijon sur la fréquentation des lieux de culture ..
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Année scolaire 2011/2012 : mise en place des projets - Année scolaire 2012/2013 et 2013/2014 : mise en œuvre et régulation.
Budget	

Prévention de la délinquance

■ *Définition de la stratégie d'intervention en matière de sécurité et prévention de la délinquance*

• Des mesures tendant à améliorer la sécurité au sein du quartier

Au regard du travail déjà conduit et des enjeux soulevés notamment dans le cadre de la GUSP, un renforcement des liens entre les bailleurs sociaux et la police sera mis en place via un groupe de travail ad hoc créé au sein du CLSPD visant à mieux travailler la prévention de la délinquance au sein du parc social. Parallèlement, des études relatives à la prévention situationnelle pourront être demandées.

Enfin, un volet prévention de la délinquance pourra être créé au sein de l'observatoire politique de la ville du Grand Dijon afin de mesurer les écarts entre les quartiers Politique de la Ville de l'agglomération dijonnaise et à terme, mieux cibler les axes d'actions à renforcer.

• Des mesures visant à une meilleure intégration des policiers affectés dans le quartier et favorisant les liens avec les jeunes

Afin de développer une connaissance réciproque des missions de chacun des partenaires exerçant au sein du quartier, une visite des services du commissariat central de police sera proposée aux acteurs de la prévention de la délinquance du quartier et une présentation des principaux partenaires du quartier sera effectuée aux nouveaux policiers pouvant intervenir sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

Différentes mesures ayant pour objectif de développer auprès des jeunes la connaissance des forces de sécurité intérieure seront mobilisées.

• Un volet judiciaire permettant une réponse pénale mieux adaptée aux petits actes de délinquance

L'implication du Procureur de la République vient compléter ce volet, d'une part, par le traitement prioritaire des enquêtes de police pour des faits dont les agents de proximité des bailleurs sociaux sont victimes et d'autre part, par la mise en œuvre, en lien avec les services de la ville de Dijon, des travaux non-rémunérés.

ENGAGEMENT DE DROIT COMMUN

MOBILISATION DU DROIT COMMUN SUR LA PERIODE 2011-2014 – VOLET SECURITE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - FONTAINE-D'OUCHÉ

Enjeux	Objectifs	Mesures à mobiliser	Pilote	Année 2012			Année 2013			Année 2014		
				Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	
Améliorer la sécurité au sein du quartier	Développer la vidéo-protection	Installation de 4000 caméras vidéo-protection	DDSP/DSI/Ville de Dijon	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	
	Suivre les indicateurs issus de l'État 4001	Création de 4000 indicateurs de suivi	DDSP/DSI/Grand Dijon	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	Mise en oeuvre	Suivi annuel des indicateurs	
	Développer une analyse partagée	Création d'un observatoire de la délinquance	DDSP/DSI/Grand Dijon	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	
	Adapter la lutte contre la délinquance aux problématiques du quartier	Développement d'un observatoire de la délinquance	DDSP/DSI/Ville de Dijon	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	
	Développer la prévention situationnelle	Création d'un observatoire de la délinquance	DDSP/DSI	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	
	Renforcer la prévention de la délinquance et des incivilités dans le logement social	Création d'un observatoire de la délinquance	Ville de Dijon/DDSP	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	
	Améliorer l'intégration de la police au sein du quartier	Création d'un observatoire de la délinquance	DDSP/Délégué du préfet	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	
	Contribuer à renforcer les liens entre la police et la population	Actions à destination des jeunes	DDSP/Centre de formation de la police nationale/Education nationale	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	
	Assurer une réponse pénale adaptée aux actes de délinquance mineurs	Permettre une réponse rapide et efficace aux actes de délinquance mineurs	Procureur de la République	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	Mise en oeuvre	

En date du 19 décembre 2012

■ *Travail non rémunéré comme réponse pénale aux actes de petites délinquance*

Travail non rémunéré comme réponse pénale aux actes de petite délinquance	
Maîtrise d'ouvrage	Procureur de la République
Maîtrise d'œuvre	DDSP Procureur de la République Ville de Dijon
Contexte	Le nombre d'actes de petite délinquance est susceptible de troubler la tranquillité publique des habitants. En outre, il est parfois difficile de trouver une réponse pénale adaptée qui puisse être comprise et dissuasive pour ces actes. Il convient dès lors de trouver un mode de réponse pénale adaptée permettant un traitement rapide et efficace de ces actes de petite délinquance.
Projet	Les services de police, le parquet du Procureur de la République et la ville de Dijon souhaitent unir leurs efforts pour que les auteurs des infractions à l'encontre desquels une mesure d'alternative aux poursuites pénales est envisagée, puissent exécuter un travail non rémunéré au service de la ville de Dijon dans un délai qui ne soit pas supérieur à trois mois après la date de leur interpellation. Cette démarche a été expérimentée en 2012 via notamment la signature d'une convention de partenariat entre le Procureur de la République et la ville de Dijon.
Objectifs poursuivis	Apporter une réponse pénale rapide et effective aux actes de petite délinquance.
Localisation du projet	Ville de Dijon dont quartier de la Fontaine d'Ouche
Partenariat	- Direction départementale de la Sécurité Publique ; - Ville de Dijon - Procureur de la République
Personnes concernées	Les auteurs des infractions suivantes seront prioritairement concernés : 1. Dégradations volontaires délictuelles et contraventionnelles. 2. Tags et caillassage 3. Violences légères (sans ITT ou ITT inférieure à huit jours) commises à l'encontre d'un voisin ou dans un lieu public (avec ou sans circonstances aggravantes) 4. Vol à l'étalage 5. Outrages à agents de la force publique ou à agents chargés d'une mission de service public.
Résultats attendus	Apporter une réponse pénale effective à tous les actes de petite délinquance dans l'agglomération dijonnaise
Indicateurs de résultat	-Nombre de TNR effectués -Taux de récidive des auteurs ayant effectué un TNR
Calendrier prévisionnel	A consolider en lien avec la ville de Dijon.
Budget	Valorisation des coûts de fonctionnement.

Fonction d'observation dans le champs de la prévention

Mettre en place une fonction d'observation dans le champ de la prévention de la délinquance	
Maitrise d'ouvrage	Grand Dijon
Maitrise d'oeuvre	Direction Départementale de la Sécurité Publique de Côte d'Or
Contexte	<p>Sur la base du travail conduit dans le cadre de l'Observatoire de la Politique de la Ville du Grand Dijon il est apparu au bout de trois ans de fonctionnement un point de faiblesse dans cette démarche partenariale reconnue au plan local : le manque de données fournies par certains services de l'Etat au plan local.</p> <p>Parallèlement, ceux-ci ne sont pas en capacité de pouvoir renseigner un certain nombre d'indicateurs de l'avenant CUCS expérimental compte tenu des systèmes de collectes et de traitement de leurs données.</p>
Projet	<p>Par l'intermédiaire du cabinet missionné par le Grand Dijon dans le cadre de l'Observatoire Politique de la Ville, il est prévu de poursuivre le travail engagé avec la Direction Départementale de la Sécurité Publique.</p> <p>Cette démarche vise à poursuivre le travail conduit autour de l'exploitation du fichier 4001 de l'Etat et d'élargir la démarche aux autres partenaires (bailleurs, Divia, ville de Dijon).</p> <p>L'enjeu est de pouvoir pérenniser une fonction d'observation permettant d'effectuer un zoom à l'échelle de l'Iris et de constituer un support d'intervention au CPSQ du quartier de la Fontaine d'Ouche.</p>
Objectifs poursuivis	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre la collecte et le traitement des données au sein des services de l'Etat ; - Constituer un outil support à l'action du CPSQ de la Fontaine d'Ouche ; - Développer l'Observatoire Politique de la ville du Grand Dijon.
Localisation du projet	<p>Quartier de la Fontaine d'Ouche – Ville de Dijon – avec possibilité d'ouverture sur les autres quartiers prioritaires</p> <p>Le Grand Dijon à terme.</p>
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> - Grand Dijon ; - Ville de Dijon ; - Direction Départementale de la Sécurité Publique.
Bénéficiaires du projet	<p>Les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la Direction Départementale de la Sécurité Publique ; - du Grand Dijon.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du mode de collecte et de traitement ; - Analyse annuelle des données.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à collecter et traiter les indicateurs.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Février 2013 : Présentation des travaux conduits en 2012 en CPSQ ; - Mars 2013 : Relance de la démarche ; - Avril 2013 : Définition du cadre d'observation ; - Décembre 2013 : Analyse des données collectées ; - Février 2014 : Restitution.
Budget	<p>Coût global : 5 441,80 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grand Dijon : 5 441,80 €.

Pilotage, suivi et évaluation du dispositif

Pilotage, suivi et évaluation du dispositif

■ *Le pilotage du dispositif*

Le dispositif est piloté via deux instances mutualisées avec le dispositif avenant CUCS des Grésilles :

- le comité de pilotage (se réunit deux fois par an) : organe politique et décisionnel co-piloté par la Préfète de Région et de Département et le Vice-président du Grand Dijon en charge de la Politique de la Ville et des Correspondants de Nuit ;
- les comités techniques thématiques (se réunissent trois à cinq fois par an) visant à suivre l'état d'avancement des démarches et à effectuer des préconisations sont au nombre de trois :
 - emploi, insertion et développement économique ;
 - politiques éducatives ;
 - Sécurité, médiation, prévention de la délinquance.

La constitution des instances est la suivante :

- Comité de pilotage :
 - Grand Dijon
 - Ville de Dijon
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 - Unité Territoriale de la DIRECCTE
 - Pôle Emploi
 - Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin Dijonnais
 - Inspection d'Académie
 - Caisse d'Allocations Familiales
 - Direction Départementale de la Sécurité Publique
 - Procureur de la République
 - OPAC
 - ORVITIS
 - Villeo
 - SCIC Habitat
 - ICF Sud Est Méditerranée
- Comité technique emploi, insertion, développement économique:
 - Grand Dijon
 - Ville de Dijon
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 - Unité Territoriale de la DIRECCTE
 - Pôle Emploi
 - Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin Dijonnais
 - Mission Locale
- Comité technique sécurité, prévention de la délinquance
 - Grand Dijon
 - Ville de Dijon
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 - Direction Départementale de la Sécurité Publique
 - Procureur de la République
 - OPAC
 - ORVITIS
 - Villeo
 - SCIC Habitat
 - ICF Sud Est Méditerranée
- Comité technique éducation
 - Grand Dijon
 - Ville de Dijon
 - Direction Départementale de la Cohésion Sociale
 - Inspection d'Académie
 - Caisse d'Allocations Familiales

Le suivi technique est assuré pour :

- le Grand Dijon et la Ville de Dijon, par le chef de service Politique de la ville de la Communauté d'agglomération
- l'Etat, par la Déléguée du Préfet du quartier de la Fontaine d'Ouche et du Belvédère, Direction départementale de la cohésion sociale de la Côte d'Or

■ *Le suivi et l'évaluation du dispositif*

Afin d'appuyer le pilotage du dispositif, il est convenu :

- **la mobilisation de l'Observatoire Politique de la Ville du Grand Dijon** afin de :
 - formaliser chaque année un rapport territorial sur la Fontaine d'Ouche mis en perspective par rapport à la Ville de Dijon et à l'agglomération ;
 - renseigner les indicateurs listés par le SGCIIV via la mobilisation des différents services de l'Etat et organisme(s) associé(s) ;
 - conduire toute étude complémentaire au regard des besoins remontés par les partenaires.
- que **l'évaluation du dispositif** s'effectue sur la base :
 - du suivi des indicateurs de mobilisation des moyens de droit commun des partenaires au regard des actions identifiées par thème ;
 - de la mobilisation des comités techniques thématiques pour suivre les engagements identifiés par axes ;
 - de la mobilisation en cas de besoin d'un expert pour approfondir l'évaluation d'une action et/ou d'un axe thématique.

L'ensemble de ces éléments sera examiné en comité de pilotage.

Fait à Dijon le :

<p>Pour l'Etat, le Préfet de la région Bourgogne, Préfet de la Côte d'Or Délégué territorial de l'Acse pour la Côte d'Or, Pascal MAILHOS</p>	<p>Pour la Communauté de l'agglomération dijonnaise, le Président, François REBSAMEN</p>	<p>Pour la Ville de Dijon, le Sénateur-Maire François REBSAMEN</p>
<p>Pour l'Inspection d'Académie, l'Inspectrice d'Académie</p>	<p>Pour Pôle Emploi la Directrice régionale,</p>	<p>Le Procureur de la République de Dijon</p>
<p>Pour la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or, le Directeur</p>	<p>Pour l'OPAC de DIJON, le Président, Hamid EL HASSOUNI</p>	<p>Pour ORVITIS, le Président,</p>
<p>Pour VILLO le Président,</p>	<p>Pour ICF Sud-Est Méditerranée le Président,</p>	

